Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

24 JUILLET 2026 - N°4271 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

TOURISME

Escapade dans des maisons d'illustres

Cette semaine, la page Escapade en Poitou-Charentes met en avant des maisons d'illustres : la Maison des Écritures à La Rochelle, la Villa Pérochon à Niort et la Maison Maria-Casarès à Alloue.

P. 3

ANGOULÊME

Hélène Nebout, « Chef Luc » en Résistance (1917-2014) P. 5

GOND-PONTOUVRE

Projet AFM Recyclage : la riposte s'organise P. 6

PATRIMOINE VITICOLE

Grand Cognac distingué pour le Ban de la distillation P. 9

Aux Brandes, la nature se raconte



Classé espace naturel sensible, le site des Brandes dispose depuis le 9 juillet d'un parcours sonore. Une nouvelle façon de découvrir le patrimoine naturel, smartphone en main, mais regard tourné vers la nature. P. 5

SAINT-SIMON

La gabarre La Charente reprend le fil de l'eau

Après trois ans d'immobilisation, la gabarre La Charente a repris l'eau le 11 juillet à Saint-Simon, relancée par Grand Cognac avec le soutien du Département.

P. 4



FILM FRANCOPHONE

Le FFA fait la part belle au Cambodge

Du 24 au 29 août, le Festival du film francophone d'Angoulême célébrera sa 19e édition avec un hommage au cinéma cambodgien et un vibrant focus sur Nathalie Baye.

P. 4



Allumer le feu

BILLET

Il ne s'agit malheureusement pas ici d'une référence en forme de clin d'œil au populaire et américano-franchouillard Johnny, mais d'un constat terriblement amer. Qui se souvient que Napoléon avait en son temps signé un décret qui condamnait tout pyromane pris sur le fait à une exécution immédiate sans autre forme de procès ? Et qui, au fond de la salle, vient de murmurer qu'il avait raison ? En tout cas, autres temps autres mœurs... Mais on ne peut pas nier qu'on est pris de vertige quand on note la différence entre le geste minuscule d'allumer une brindille et le résultat monstrueux qui en découle.

C'est un peu l'histoire du battement d'aile du papillon : un frôlement imperceptible en Australie, un ouragan apocalyptique dans l'Atlantique nord... Le pompier pyromane de la forêt de Fontainebleau, type humain d'une affligeante banalité, en est l'exemple type : quelques boulettes de papier, un briquet, c'est parti pour la terrible catastrophe. On dira ce qu'on voudra, mais comment prévenir de tels actes ? Réprimer, certes, mais vu ce que prévoit le code pénal, c'est à rire avant que de pleurer. Et prévenir ? Comme il est impossible de mettre un policier derrière chaque Français, on pourrait imaginer placer des caméras tous les dix mètres dans l'ensemble du pays. C'est ridicule, évidemment.

Si le pyromane est un malade mental, de toute façon il n'est pas possible de l'enfermer préventivement. Donc il est inarrêtable. Si c'est un voyou malfaisant, ce qui est le propre du voyou, c'est la même chose : on le coincera après, pour peu que le législateur durcisse la loi et que les magistrats l'appliquent strictement, ce qui, par les temps qui courent, n'est pas évident si l'on en juge (façon de parler) par les polémiques souvent justifiées qui entachent la réputation d'une justice à la sévérité très variable... Bref, il ne reste qu'une seule piste à emprunter sans hésiter mais qui se trouve extrêmement aléatoire, surtout en ce siècle où règne un « je-m'en-foutisme » généralisé : l'éducation à la responsabilité. « Vaste programme », comme disait De Gaulle à l'idée de combattre la c....

Il demeure, stimulante pour l'esprit, l'invraisemblable disproportion entre le geste et ses conséquences. Quand on le constate, ainsi que le dit le proverbe « petites causes, grands effets », on ne peut qu'être frappé par l'importance vitale de la responsabilité individuelle. L'être humain peut tout, quasiment seul. Et s'il ne réfléchit pas sur lui-même, s'il ne se rappelle pas, par exemple, que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », s'il ne raisonne pas peu ou prou, on n'arrivera à rien. Cela dit, c'est beaucoup demander aux enfants d'Adam et Ève que de réfléchir.

Toutes ces considérations semblent bien pessimistes. Mais dans l'ensemble des activités humaines, on retombe toujours sur l'inconséquence, la légèreté, l'irresponsabilité, le mépris de l'autre, l'égoïsme incurable. « Après moi le déluge », après tout, est le principe universel qui dirige le monde. Et bien rares sont les hommes et les femmes de bien qui, envers et contre tout, maintiennent en vie la seule flamme qui vaille, celle du cœur.

En attendant, ne perdons pas espoir...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

26 juillet 2026 – 17e Dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 13, 44-52

Jésus poursuit sa comparaison du Royaume de Dieu avec ce qui est signifiant pour son auditoire : la terre et la mer. Le Royaume de Dieu est ce trésor caché dans la terre de notre humanitude. Il est cette richesse que nous devons découvrir et pour laquelle, il nous faudra certainement une vie tout entière. Nous devrons le chercher sous tous les immondices de nos existences, caché dans nos orgueils, nos plaisirs futiles, nos quêtes de gloire et d'honneur oubliant souvent que ce trésor nous est offert : « Tel celui qui trouve un grand butin, je me réjouis de tes promesses. « (Ps 118, 162) Nous trouverons cette graine parfaite porteuse de la vraie vie presque par hasard alors que nous mettrons enfin à chercher le vrai bonheur. Oui, il s'agira d'un vrai trésor que chacun voudra posséder. On ira, comme dans la parabole, jusqu'à tout vendre pour conserver ce petit lopin de terre. Tous les moyens seront bons alors pour le posséder. Ce que nous oublions souvent est que ce trésor est offert et offert à tous. Ce sera le Christ torturé sur la croix remettant son Esprit entre les mains du Père (Lc 23, 46) qui nous offrira l'Esprit Saint pour que nous puissions découvrir cette richesse cachée (Jn 20, 22).

Ce Royaume de Dieu, Jésus le compare aussi à une perle de grande valeur (v. 46) et nous devrions être capables de nous débarrasser de tout ce qui nous encombre pour que nous puissions profiter de cette richesse. Mais comment la garder si on la prend uniquement pour une valeur que l'on veut s'approprier ?

Et ce Royaume est aussi comparable à un filet de pêche gorgeant de poissons. Il s'agira de faire le tri comme nous serons nous-mêmes évalués ou nous évaluerons devant la perfection divine. Le Ressuscité le fera comprendre aux disciples : « Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez. « (Jn 21, 6)

Ce trésor, cette perle, ces poissons qu'il faudra trier, Dieu nous les offre. Il nous revient de ne plus en faire une simple quête personnelle mais apprendre à partager : « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! « (1 Co 9, 16).

Que veut nous dire Jésus ? Que ce Royaume auquel il nous destine, comme il l'a fait sur la croix (« aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis. « (Lc 23, 43)), ce Royaume a une énorme valeur et il ne s'agit pas que nous le réduisions à ce que nous disons. Il faudra aussi apprendre, qu'il ne s'agit pas d'en être propriétaires mais plus exactement des frères et sœurs capables de bien partager. Sinon, nous ne serons que des fossoyeurs de richesses.

Voilà un mois de juillet, en plein cœur de l'été où le Seigneur nous partage des valeurs essentielles en bon pédagogue. Apprenons alors dans nos quotidiens cette curiosité, ce souci de recherche pour notre propre salut mais aussi ce partage qui rendra notre découverte encore plus inestimable.

Et puis, n'oublions jamais…

« [Le Seigneur] couvre le ciel de nuages,
il prépare la pluie pour la terre ;
il fait germer l'herbe sur les montagnes
et les plantes pour l'usage des hommes »
Ps. 146, 8

Gérard CROZAT, diacre

Barbezieux À Barbezieux Saint-Hilaire, la messe paroissiale du 15e dimanche du temps ordinaire a été célébrée à l'intention des agriculteurs, éleveurs et viticulteurs.

Une célébration pour et avec les agriculteurs



Une bénédiction particulière des agriculteurs avant le chant d'envoi. *Alain MICHAUD (clp).*

La messe dominicale du 12 juillet s'est ouverte avec le chant *Au cœur des montagnes*. Les textes de la liturgie de la parole du 15e dimanche du temps ordinaire, Livre du prophète Isaïe (55, 10-11) en 1ère lecture, Lettre de saint Paul apôtre aux Romains (8, 18-23) et Évangile selon saint Matthieu (13, 1-23) avaient un lien fort avec la terre et la création.

Celui-ci a été largement souligné par le père Benoît Lecomte dans son homélie : *« La Parole de Dieu que nous venons d'entendre à travers ces textes de la Bible n'a pas été choisie délibérément. Nous la recevons, comme chaque dimanche, telle qu'elle nous est proposée par l'Église. Or, c'est d'abord pour des considérations pratiques que nous avons choisi de vivre ce dimanche une Eucharistie à l'intention des agriculteurs. Avouez que le Seigneur nous fait un beau clin d'œil aujourd'hui ! Les images agricoles courent tout au long de cette liturgie, comme si Dieu voulait nous dire, à sa façon et de manière claire et évidente, je suis là, moi aussi, proche de chacun de vous et de vous, qui, en particulier, vivez de la terre et êtes inquiets pour votre avenir. Car il y a de quoi être inquiet. Nous partageons votre inquiétude et votre angoisse. Baisse des rendements, chute des contrats, affolement climatique dont les effets se portent sur les cultures, les animaux et tout le vivant, auxquels s'ajoutent les considérations politiques, géopolitiques, administratives et économiques, viennent souvent alourdir la tâche tout en la contraignant encore davantage… »*

« Pour échanger régulièrement avec des agriculteurs, des viticulteurs, des éleveurs, je vois souvent vos yeux se lever vers le Ciel et vos lèvres prononcer ces mots : Il n'y a plus que la prière pour espérer s'en sortir. »

Nous pouvons encore retenir de cette homélie ces paroles du Père Benoît : *« Et après tout, la Création n'est-elle pas ultimement dans les mains de son Créateur ? Tout le psaume décrit le soin que Dieu prend vis-à-vis de la terre. Tu prépares la terre, tu arroses les sillons, tu aplanis le sol, tu le détrempes sous les pluies, tu bénis les semailles. Tu couronnes une année de bienfaits. Les herbages se parent de troupeaux et les plaines se couvrent de blé. Tout exulte et chante ! Paysage idyllique si loin de notre réalité et du travail à faire souvent de jour comme de nuit. Car la création tout entière gémit, dit saint Paul. Elle passe par les douleurs d'un enfantement qui dure encore. Elle est marquée, comme chacun de nous, comme notre cœur, par les conséquences du péché, du mal, de l'égoïsme, de la volonté de toute puissance, de la recherche sans limite des profits…*

> **« Il nous invite à prendre soin les uns des autres comme un agriculteur prend soin de la terre.**

Dès la première page de la Bible, dans le livre de la Genèse, on lit que Dieu crée l'homme et la femme à son image et à sa ressemblance, et qu'il leur donne mission de "cultiver et garder le sol" (Gn 2, 15). En hébreu, le mot "cultiver" (âvad) peut aussi se traduire par le verbe "servir", et le mot "garder" (shâmar) signifie aussi "observer", ou encore "veiller". Cette invitation de Dieu s'applique à tout être humain. Mais vous êtes, par votre passion et votre profession, les premiers relais de notre vocation commune… Vous relayez cette invitation en interpellant Dieu lui-même, tant les conditions sont difficiles.

En lui demandant de vous tendre sa main. Cette main nous rejoint tous, elle nous relie tous les uns aux autres… Ce lien nous engage tous, voisins, amis, professionnels de toutes les filières, consommateurs, décideurs. Notre prière de ce jour veut redire ce lien qui existe entre nous tous. Il nous invite à prendre soin les uns des autres comme un agriculteur prend soin de la terre, comme Dieu prend soin de chacun. Nous allons apporter sur l'autel le pain et le vin, "fruit de la terre, de la vigne et du travail des hommes". Que l'eucharistie de ce jour ouvre nos cœurs et notre espérance à l'action du Créateur qui nous accompagne toujours de sa présence et de sa Parole créatrice, qu'elle nous donne de grandir dans la fraternité, dans la louange et la confiance. Amen. »

Le baptême d'Eyden Hennebil et de Camille Vanweensberghe a été célébré pendant cette messe. Les agriculteurs présents venant des communes de la paroisse ont porté les offrandes ; ils ont aussi reçu, à l'issue de la célébration eucharistique, une bénédiction particulière. Cette messe a été suivie d'un apéritif au bar Le Fraternel (1, rue Élie Vinet, derrière l'église) pour prolonger, dans l'espérance et la joie de croire, la rencontre.

Alain MICHAUD (clp)



Préparation des offrandes par les agriculteurs. *Alain MICHAUD (clp).*

Charente

Entre théâtre et gastronomie à la Maison Maria-Casarès

Grande figure du théâtre français, Maria Casarès trouva en Charente un refuge où elle vécut ses dernières décennies. Aujourd'hui, sa maison d'Alloue perpétue sa mémoire à travers des visites, des parcours sonores et un festival estival mêlant théâtre, gastronomie et convivialité.



Le festival d'Été propose quotidiennement des spectacles au Domaine de la Vergne. © Joseph Banderet

Le Domaine de la Vergne, à Alloue, est un havre de paix niché dans un écrin de verdure, au bord d'un bras de la Charente. C'est ici que Maria Casarès s'installe en 1961 avec son ami, le comédien, chanteur et musicien André Schlesser. La propriété de cinq hectares devient son refuge, loin des scènes parisiennes, jusqu'à sa disparition en 1996.

Née en 1922 à La Corogne, en Espagne, Maria Casarès est contrainte de fuir son pays avec sa famille après la victoire de Franco. Fille du président du Conseil des ministres de la Deuxième République espagnole, elle trouve refuge en France à l'âge de 14 ans. Formée au Conservatoire national de musique et d'art dramatique de Paris, elle s'impose rapidement comme l'une des plus grandes tragédiennes françaises, partageant sa carrière entre le théâtre et le cinéma.

La visite de la maison permet de retrouver l'univers intime de la comédienne. Rien ou presque n'a changé depuis sa disparition : le mobilier, les livres, les objets du quotidien ou encore son Molière reçu en 1989 sont restés à leur place. Même les chambres, aujourd'hui transformées en chambres d'hôtes, ont conservé leur décoration d'origine afin de préserver l'atmosphère de cette demeure singulière.

Son histoire est aussi indissociable de celle d'Albert Camus. Leur passion amoureuse, interrompue par la mort accidentelle de l'écrivain en 1960, revit aujourd'hui grâce au parcours sonore *Fragments d'autre*, installé dans le parc. Une promenade contemplative où les mots de leur correspondance accompagnent les visiteurs.

« À sa mort, elle a légué son domaine à la commune d'Alloue pour remercier la France d'avoir été une terre d'asile pour elle et sa famille. Mais elle ne voulait surtout pas que cette maison devienne un musée », explique Johanna Silberstein, codirectrice, avec Matthieu Roy, de l'association La Maison Maria Casarès.

Un festival où le spectacle se déguste

Fidèle à cette volonté de faire vivre les lieux, la Maison Maria-Casarès organise, du 25 juillet au 15 août, son festival d'été. Dédié au théâtre, à la création contemporaine et à la jeunesse, il propose, du lundi au samedi, une succession de spectacles à partager autour de moments gourmands.

Pour cette dixième édition, le goûter-spectacle de 16 h 30 invite les familles à découvrir *Manger un phoque*, de Sophie Merceron, avant un goûter dans le parc. À 18 h 30, *Madeleine, résistante*, adapté de la bande dessinée de Madeleine Riffaud, Jean-David Morvan et Dominique Bertail, retrace le destin exceptionnel de la résistante, journaliste et poétesse, avant un apéritif mettant à l'honneur les saveurs locales. Enfin, à 19 h 45, *Peer Gynt*, d'après Henrik Ibsen, se prolonge autour d'un dîner servi sous les arbres du domaine.

À l'occasion des trente ans de la disparition de Maria Casarès, un nouveau parcours sonore complète la découverte du site. Intitulé *Le jour où je cesserai de vivre, rien de moi ne restera*, il donne pourtant toute sa place à la mémoire de la comédienne, grâce aux témoignages de Charentais et d'artistes qui l'ont connue ou dont elle a marqué le parcours.

À Alloue, la demeure de Maria Casarès n'est pas figée dans le souvenir. Elle demeure un lieu de création où le théâtre continue, chaque été, de faire vibrer la Charente limousine.

Laetitia THOMAS

Deux-Sèvres

À Niort, une Villa Pérochon propice à la création



Une exposition sur l'image et la page est visible jusqu'au samedi 19 septembre. Olivier Jaunay

Nichée dans une petite rue du centre de Niort, l'ancienne maison d'Ernest Pérochon, un écrivain ayant remporté le Prix Goncourt en 1920, est devenue un centre d'art contemporain photographique d'intérêt national et une résidence d'artistes.

C'est l'une des spécificités des lieux. *« Nous avons plusieurs programmes de résidences artistiques à différents moments de l'année »*, confirme Philippe Guionie, directeur depuis deux ans de la Villa Pérochon, à Niort.

Ce photographe de profession, engagé pour une photographie s'interrogeant notamment sur les grands enjeux sociétaux et environnementaux, informe que *« l'événement phare de l'année est constitué par les Rencontres de la jeune photographie internationale. Une invitation faite à des photographes français ou étrangers, très connus ou débutant leur carrière, à créer des images et de la photographie, sur une durée de temps limitée, une vingtaine de jours. Ils sont huit et ne se connaissent pas, sont logés, nourris, payés, bénéficient d'un accompagnement artistique, technique et numérique et sont établis au Fort Foucault, un havre de verdure en plein centre-ville »*.

Le travail des artistes photographes est ensuite exposé en divers lieux de la Ville.

Mais ce n'est pas tout. *« Cette année, on a créé une résidence d'écriture, avec pour thème la photographie »*, reprend Philippe Guionie. Les participants doivent écrire sur le principe d'une lettre ouverte à... L'une d'elles, Vanessa Bamberger, a écrit à l'un de ses ancêtres, et pas n'importe qui, puisqu'elle n'est autre que l'arrière-arrière-petite-fille de Louis Lumière... *« Je leur demande d'écrire à l'étage, dans le bureau d'Ernest. La vue du jardin inspirait beaucoup ce dernier »*.

Un troisième programme de résidence artistique a aussi été proposé en 2025, auquel a pris part le collectif Fusées, à bord d'une pénichette partie de Port Boinot, toujours à Niort, et sillonnant durant environ trois semaines la Sèvre Niortaise *« Une résidence en mobilité douce, qui a concerné des domaines comme l'image, la vidéo, le son, et qui a généré beaucoup d'échanges avec la population du Marais Poitevin »*.

Dans ce lieu ouvert du mardi au samedi après-midi qu'est la Villa Pérochon, une exposition autour de « L'image et la page » est à voir jusqu'au 19 septembre.

Pour arriver au bâtiment, vous traversez le jardin, où là aussi des choses sont à observer, notamment le travail sur la jeunesse au long effectué par Jeanne Lucas... et à écouter ! Un endroit qui peut se prêter aussi au pique-nique ou à la lecture.

Olivier JAUNAY

Charente Maritime

La Maison des Écritures prend ses quartiers d'été



La Maison des Écritures accueille cet été l'artiste plasticienne Hélène Lamarche et la poétesse Sophie Grenaud. Marion TOUSSAINT (CLP)

Située dans le parc Frank-Delmas, la Maison des Écritures propose cet été une exposition et des ateliers ludiques pour un public familial.

Cet été à La Rochelle, la Maison des Écritures se pare de robes et de broderies dans l'exposition *Trame(s)* installée jusqu'au 24 septembre. L'artiste plasticienne Hélène Lamarche et la poétesse Sophie Grenaud y expérimentent les dialogues qu'entretiennent l'image et l'écriture. *« Parfois, le visuel inspire l'écriture, parfois c'est l'inverse*, explique la coordinatrice Ewa Pestka. *Les deux artistes ont des univers esthétiques différents mais cohérents dans leur démarche. »*

Trois salles sont entièrement consacrées à cette exposition. Une pièce entière devient un jardin orné de feuilles d'or, de pages d'agenda et de nids pailletés. C'est un espace sensible qui parle de la nature et de prendre le temps : *« Nous traversons les saisons, mais elles nous traversent aussi*, rappelle Ewa Pestka. *Aucun mot ne fait référence ici à une galerie. Tout dans cette exposition va dans l'idée du vivant. C'est la représentation d'un endroit où l'on cultive quelque chose. »*

Plus loin, un espace laboratoire donne de la visibilité au processus de création. Hélène Lamarche et Sophie Grenaud y ont déposé plusieurs objets pour donner à observer le matériel qu'elles utilisent, souvent recyclé, et des carnets de croquis. *« Il est rare de voir le processus artistique ou de l'intégrer à une exposition*, remarque la coordinatrice. *Mais c'est pertinent : ce ne sont pas les œuvres qui sont la finalité, mais l'univers en entier. »*

Le public est également convié à prendre part activement à l'exposition en créant des œuvres à suspendre. Petits et grands peuvent ainsi participer aux ateliers créés par l'équipe de la Maison des Écritures. Le programme s'inspire de l'ambiance estivale : chasse au trésor, écriture de cartes postales, ou journalisme en herbe... L'objectif est avant tout de s'amuser. Deux artistes seront aussi présentes pour animer des ateliers. La poétesse Christine Herzer a présenté le 23 juillet une lecture sur le thème de la consolation. Sa pratique est surprenante et même débordante, elle proposera un atelier d'écriture créative à son image, le 12 août à 17h30.

Quant à l'illustratrice Pauline Ferrand, elle reviendra sur son mois de résidence à la Maison des Écritures en présentant le 26 août à 18h la conception de sa prochaine bande dessinée sur l'histoire de l'immigration de ses grands-parents tchèques. Son univers graphique est joyeux et coloré, et devrait séduire un large public.

« Il est important de déconstruire le poids de l'écriture, conclut Ewa Pestka. *Voir le public prendre plaisir à participer à ces évènements est ce que je préfère. C'est le résultat d'un long processus de réflexion. Quand tout le monde s'amuse à écrire et à créer, la mission est accomplie. »*

Marion Toussaint (CLP)

Visite de l'exposition du lundi au vendredi de 14h à 18h. Événements gratuits et sur réservation par mail à maison.des.ecritures@ville-larochelle.fr



La Maison des Écritures à La Rochelle. M. T. (CLP)

Reçu à la rédaction

L'orpheline du bois des loups



Mars 1906, Aubazine. À treize ans, Marie ne connaît de la vie que les recoins de l'orphelinat où elle a grandi. Une enfance pleine d'incertitude mais baignée d'affection grâce aux sueurs de l'hospice. Un jour, une femme à l'aspect revêche propose d'accueillir la fillette comme servante dans sa propriété.
À dater de ce jour, tout bascule. Maltraitée, humiliée, méprisée par une patronne aigrie, Marie travaille dur dans les champs et à la ferme. Sans compter Macaire, le neveu de la famille, à la présence insidieuse. Seul Jean Cuzenac, le mystérieux propriétaire des lieux, lui témoigne une bonté et une délicatesse déconcertantes. Dans cette atmosphère pesante, Marie trouve le réconfort auprès de Pierre, le fils des intendants, et dans les superbes terres autour du bois des Loups. Que deviendra la jeune femme, aux prises avec les contraintes d'une époque, d'un milieu, d'une mémoire oubliée ?
Écrivaine charentaise aux multiples talents, Marie-Bernadette Dupuy aborde avec un immense succès les genres les plus variés.

Pharmacies de garde

Dimanche 26 juillet

Brossac : Pharmacie de Brossac, 4 rue Charles Rougier, Tél. : 05.45.98.74.22.
Dignac : Pharmacie de Dignac, 40 rue de la Clef d'Or, Tél. : 05.45.24.50.12.
Montbron : Pharmacie du Cèdre, 1 place de l'Hôtel de ville, Tél. : 05.45.23.94.10.
Roullet-Saint-Estèphe : Pharmacie de Roullet, 22 rue Nationale, Tél. : 05.45.66.30.16.
Roumazières-Loubert : Pharmacie Argila, 1 rue de la Gare, Tél. : 05.45.71.20.42.
Ruelle-sur-Touvre : Pharmacie de Ruelle Centre, 1 rue Camille Pelletan, Tél. : 05.45.68.43.10.
Saint-Yrieix : Pharmacie Diaz, 136 rte de Saint-Jean d'Angély, Tél. : 05.45.38.16.50.
Segonzac : Pharmacie de Segonzac, 8 place Pierre Frapin, Tél. : 05.45.83.40.52.
Villefagnan : Pharmacie Arrive-Desnoyers, 7 Grand Rue, Tél. : 05.45.31.60.45.

Sépultures

Semaine du 11 au 17 juillet

Angoulême : Nicole Gabard née Chauvet, 83 ans.
Aunac-sur-Charente : Buno Petit.
Baignes-Sainte-Radegonde : Claude Chaignaud, 95 ans.
Balzac : Joseph Sabatier.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Claudette Bourroux née Marchadier, 94 ans.
Benest : Augustine Gilbert née Juhel, 93 ans.
Bouëx : Guy Léger, 92 ans.
Chabanais : Noël Boulay.
Champniers : Charlotte Rossi née Deveaud.
Chasseneuil-sur-Bonnieure : Geneviève Maury, 71 ans.
Cognac : Jean-Luc Pointraud, 61 ans ; André Gaufriau ; Stéphane Guillebon, 70 ans.
Condéon : Annick Louis née Bonnet.
Confolens : Arlette Chollet née Baricault, 94 ans.
Couronne (La) : Patrick Marty ; Théo Mielnik, 29 ans ; Annette Joubert née Nicoleau, 90 ans.
Édon : Gabriel Baudry, 89 ans.
Étriac : André Joseph Juste, 85 ans.
Fléac : Michel Pech, 92 ans.
Genac : Maria Roux née Lopez, 93 ans.
Gensac-la-Pallue : Ginette Raby née Doreau, 94 ans ; Yolande Rousselot née Granier, 86 ans.
Gurat : Suzanne Aymond née Berthaud, 73 ans.
Magnac-sur-Touvre : René Filloux, 82 ans.
Mansle-les-Fontaines : Louis Bouju, 94 ans ; Raymonde Mercier née Audoin, 93 ans.
Marcillac-Lanville : Marie-Christiane Rivaud née Aubin.
Montbron : Claude Caroulle, 83 ans ; Robert Dasnias, 91 ans.
Mouthiers-sur-Boëme : Yvettes Martin née Robert, 105 ans.
Paizay Naudouin : Yolande Vincendeau née Bailly.
Rivières : André Devoyon, 92 ans. **La Rochefoucauld :** Patrick Cousin, 69 ans ; William, John Davies, 89 ans. **Roullet-Saint-Estèphe :** Marcel Garraud, 79 ans. **Ruelle-sur-Touvre :** Jean-Michel Rivet, 78 ans. **Ruffec :** Aline Delhomme-Khaneboubi ; Nicole Sasiela née Auvin, 85 ans.
Saint-Christophe : Jean-Claude Germanaud, 70 ans. **Saint-Fraigne :** Renée Rullier née Lambert, 94 ans. **Saint-Maurice-des-Lions :** Michel Reix, 66 ans. **Saint-Yrieix-sur-Charente :** Michel Crochet, 80 ans ; Janine Lagrange née Coquema, 95 ans ; Mauricette Mazière, 95 ans.
Taponnat-Fleurignac : Gilbert Voudon, 77 ans ; Gabriel, Claude Besson, 84 ans.
Villegats : Jeanne Tourat née Gire, 98 ans.
Voulgézac : Norbert Chagnaud, 88 ans.

Saint-Simon

La gabarre La Charente reprend le fil de son histoire

Il y avait des sourires sur le quai de Juac, ce samedi 11 juillet à Saint-Simon. Après trois années d'immobilisation à la suite d'une panne, la gabarre La Charente, véritable emblème du patrimoine fluvial local, a retrouvé son élément pour le lancement de la saison estivale 2026.
L'événement, organisé par Grand Cognac en présence de nombreux élus et habitants, marque un nouveau départ pour ce bateau touristique désormais exploité par l'agglomération dans le cadre d'une convention de coopération avec le Département de la Charente, propriétaire du navire.
À bord ou sur les berges, l'émotion était palpable. Aux côtés de Yannick Laurent, vice-président chargé du développement touristique et de la valorisation du fleuve, de Fabrice Point, vice-président du Conseil départemental en charge du tourisme, et de Fabrice Raymond, maire de Saint-Simon, les invités ont célébré le retour d'un bateau qui fait partie de l'identité du territoire.
« C'est avec beaucoup d'émotion et une réelle fierté que je vous souhaite la bienvenue », a déclaré Fabrice Raymond. Pour le maire, cette remise à l'eau est bien plus qu'une simple reprise d'activité : *« Pendant trois ans, il manquait quelque chose dans notre paysage et dans l'offre touristique de notre territoire. Aujourd'hui, cette reprise prouve que lorsque le territoire se mobilise, il avance. »*



Après trois ans d'immobilisation, la gabarre La Charente a retrouvé le fleuve. *TLC*

L'élu a salué le choix de Grand Cognac de reprendre l'exploitation de la gabarre. *« C'est un choix en faveur de l'attractivité et de l'avenir de notre territoire »*. Il a également remercié le Département de la Charente pour sa confiance et son engagement, ainsi que Fabrice Point, dont le soutien a permis de concrétiser cette relance.
Impossible également de ne pas évoquer Jean-Jacques Delage, à l'origine de la création de cette gabarre. *« C'est grâce à sa vision, sa passion et son engagement que ce projet existe aujourd'hui »*, a rappelé le maire, rendant hommage à celui qui a tant œuvré pour préserver la mémoire fluviale de la vallée de la Charente.
Au-delà du symbole, le retour de La Charente s'inscrit dans une stratégie touristique plus large portée par Grand Cognac. L'objectif est clair : faire découvrir les richesses de l'arrière-pays et valoriser le patrimoine naturel, culturel et fluvial du territoire.
« C'est une volonté forte de Grand Cognac et de son président : développer le tourisme dans les terres, faire découvrir nos villages, notre patrimoine et notre fleuve », a souligné Yannick Laurent.
Les premières navigations ont permis aux passagers de redécouvrir la beauté paisible de la Charente, entre paysages verdoyants, villages de caractère et histoire batelière. Une invitation à prendre le temps, au fil de l'eau.
Après la croisière inaugurale, élus, partenaires et habitants se sont retrouvés autour d'un moment convivial, symbole d'un nouveau chapitre pour cette gabarre qui retrouve enfin sa place sur le fleuve.
Pour Saint-Simon comme pour Grand Cognac, le message est clair : le tourisme fluvial a de nouveau le vent en poupe, et La Charente est prête à écrire une nouvelle saison au service de l'attractivité du territoire.

TLC

Les informations et réservations peuvent être faites sur Internet à l'adresse suivante : https://www.destination-cognac.com/equipement/balade-a-bord-de-la-charente-au-depart-de-saint-simon/

Festival du film francophone d'Angoulême

Du 24 au 29 août, le Festival du film francophone d'Angoulême (FFA) célébrera sa 19e édition avec un hommage au cinéma cambodgien, un vibrant focus sur Nathalie Baye, une compétition de dix longs métrages inédits et une clôture événement autour du film *Dix pour cent*.

Le FFA fait la part belle au Cambodge et à Nathalie Baye

Du lundi 24 au samedi 29 août, Angoulême redeviendra la capitale du cinéma francophone. Présentée le 9 juillet à la résidence de l'ambassadeur du Royaume du Cambodge en France, la programmation de cette 19e édition confirme l'ambition du Festival du film francophone d'Angoulême (FFA) : faire découvrir en avant-première les films qui marqueront les prochains mois tout en ouvrant une fenêtre sur les différentes cultures de la francophonie.
Durant six jours, projections, rencontres avec les équipes des films, masterclass, débats et événements spéciaux rythmeront le festival.

Franck Dubosc à la tête d'un jury prestigieux

C'est Franck Dubosc, récemment récompensé aux César, qui présidera cette année le jury des longs métrages. Il sera entouré de personnalités issues du cinéma, de la musique, de la littérature et du journalisme, parmi lesquelles Marie-Christine Barrault, Jean-Paul Salomé, Déborah Lukumuena, Julien de Saint Jean, Charlotte Lipinska ou encore Marine Delplace.
L'actrice Sara Mortensen présidera, de son côté, le jury des étudiants francophones.

Dix films en lice pour les Valois

Le cœur du festival restera la compétition officielle, composée cette année de dix films venus de toute la francophonie.
Premiers films et réalisateurs confirmés s'y côtoient avec des œuvres signées Marie-Clémentine Dusabejambo, Khalil Cherti, Rafiki Fariala, Hanaël El Yousfi, Julien Gaspar-Oliveri, Antoine Giorgini, Luc Picard, Marion Le Corroller, Géraldine Nakache et Gustave Kervern. Tous concourront pour les Valois, récompenses emblématiques du festival.

Le Cambodge à l'honneur

Invité d'honneur de cette édition, le Cambodge sera célébré à travers une large programmation consacrée à sa cinématographie. Films, rencontres, mais aussi spectacles et découvertes culturelles permettront au public de mieux connaître un cinéma encore peu diffusé en France.
Ce choix fait écho au lieu de présentation du festival, organisée cette année à la résidence de l'ambassadeur du Royaume du Cambodge en France, en présence de David Luy.
L'affiche officielle du festival s'inspire d'ailleurs du célèbre temple d'Angkor.

Un hommage à Nathalie Baye

Fidèle du Festival du film francophone d'Angoulême, Nathalie Baye, décédée en avril dernier, sera au cœur de cette édition. Plusieurs de ses films, parfois moins connus du grand public, seront projetés afin de retracer les différentes facettes de sa carrière.
Des photographies de l'actrice seront également exposées dans les rues d'Angoulême. Les organisateurs souhaitent par ailleurs que la Ville lui rende un hommage durable en donnant son nom à une rue ou à une place.
Troisième présidente du jury de l'histoire du festival, Nathalie Baye était revenue à plusieurs reprises à Angoulême, notamment en 2024 pour l'hommage rendu à Alain Delon.

Des avant-premières très attendues

Comme chaque année, le FFA misera sur les avant-premières. Le festival s'ouvrira avec *Ni vue, ni connue*, de Marc Fitoussi, et se clôturera par un événement particulièrement attendu : la présentation en avant-première mondiale de *Dix pour cent – Le film*, réalisé par Émilie Noblet.
Adapté de la série culte imaginée par Dominique Besnehard, délégué général du festival, ce long métrage viendra conclure six jours de cinéma sous le signe de la création francophone.
Au programme figurent également plusieurs films très attendus, dont *Changer l'eau des fleurs* de Jean-Pierre Jeunet, *L'Affaire Marie-Claire* de Lauriane Escaffre et Yvo Muller ou encore *Les Jours d'après* de Stéphanie Pillonca.
Au-delà des projections, le festival proposera des ciné-concerts, des tables rondes, des séances spéciales, des documentaires, des premiers films, des rencontres avec les équipes artistiques et plusieurs nouvelles sections.
Le FFA inaugurera également une radio télévisuelle diffusée sur YouTube avec le concours de France Télévisions, tandis que la cérémonie de clôture sera retransmise en direct sur France 3 Nouvelle-Aquitaine et TV5MONDE.
Une nouvelle manière d'élargir encore l'audience d'un festival qui, en dix-neuf éditions, s'est imposé comme le grand rendez-vous de la rentrée du cinématographique.

Laetitia THOMAS

Les pass FFA sont en vente à la librairie Cosmopolite ou sur le site (https://filmfrancophone.fr) au prix de 25 euros pour 10 entrées, valables pour toutes les séances du festival 2026.

Soyaux Classé espace naturel sensible (ENS), le site des Brandes à Soyaux dispose depuis le 9 juillet d'un parcours sonore. Une nouvelle façon de découvrir ce patrimoine naturel d'exception, smartphone en main mais regard tourné vers la nature.

Aux Brandes, la nature se raconte

Les sentiers d'interprétation jalonnés de panneaux explicatifs permettent depuis longtemps aux promeneurs de mieux comprendre les paysages qu'ils traversent. Aux Brandes, GrandAngoulême propose désormais une expérience plus immersive. Inauguré le 9 juillet, un parcours d'interprétation sonore invite les visiteurs à découvrir le site autrement, en se laissant guider par des capsules audio qui se déclenchent tout au long de la balade.

« *La sonorisation permet d'avoir une approche sensible et pédagogique. L'idée, c'est d'avoir un guide qui n'ait pas d'empreinte sur le site* », explique Pascal Monier, vice-président de GrandAngoulême en charge de l'écologie, de la nature, du climat, de l'énergie et de la gestion des risques naturels.

Sur les 4,5 kilomètres du parcours, douze balises sonores ont été installées. Dès l'entrée, il suffit de scanner un QR code situé sur le portillon d'accès puis d'activer la géolocalisation de son téléphone. Les capsules audio se déclenchent ensuite automatiquement au passage des différentes stations.

Guidés par la voix de la fauvette Pitchou, oiseau emblématique des Brandes, les promeneurs découvrent progressivement les particularités de cet espace naturel sensible. « *La particularité des Brandes, c'est que c'est une poche argileuse au milieu d'une zone calcaire. On y trouve soixante-dix hectares de landes avec une végétation et une faune très spécifiques* », souligne Mélanie Adam, responsable de l'antenne Charente du Conservatoire d'espaces naturels (CEN), gestionnaire du site.

Les capsules révèlent ainsi la richesse d'un milieu rare où prospèrent bruyères à balais, bruyères cendrées, callunes et ajoncs. Elles invitent également à observer une faune discrète mais remarquable : la fauvette Pitchou, le damier de la Succise, papillon protégé et menacé, ou encore l'engoulevent d'Europe. « *Il est important de rester sur les chemins car cet oiseau niche directement au sol dans les clairières et son plumage le rend presque invisible* », rappelle Louis Combot-Lefort, chargé de mission au CEN Nouvelle-Aquitaine.



Avec cette visite contée, les regards se tournent vers la nature. *Laetitia THOMAS*



Le nouveau sentier d'interprétation sonore des Brandes guide les promeneurs équipés d'un smartphone. *Laetitia THOMAS*

Entre découverte scientifique et récits poétiques

Le parcours raconte également l'histoire singulière du site. Ancien terrain militaire, les Brandes conservent de nombreux trous d'obus devenus au fil du temps des mares accueillant grenouilles, tritons et salamandres.

Conçu avec l'appui scientifique du Conservatoire d'espaces naturels et de Charente Nature, le dispositif ne se limite pas à l'approche naturaliste. Les capsules mêlent également anecdotes, récits et touches poétiques afin d'éveiller la curiosité de tous les publics.

Pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser la géolocalisation, chaque station reste accessible en scannant directement les QR codes installés sur les balises, discrètement intégrées au paysage et illustrées par l'artiste angoumoisine Angèle Villeneuve.

Financé par GrandAngoulême à hauteur de 20.000 euros, ce nouvel outil de médiation accompagne la fréquentation croissante du site. L'éco-compteur a enregistré près de 50.000 passages en 2025. « *C'est un site d'une richesse naturaliste considérable qu'il faut préserver* », rappelle Vincent Scamps, directeur de la transition écologique de GrandAngoulême et coordinateur du projet. Un équilibre délicat entre ouverture au public et protection d'un patrimoine naturel exceptionnel.

Laetitia THOMAS

Angoulême Alors que la ville d'Angoulême envisage de donner le nom d'Hélène Nebout à une allée de Bel-Air Grand Font. L'historien Jacques Baudet nous retrace le parcours de cette femme, institutrice et résistante, qui a participé à la création du maquis Bir Hacheim et à la libération d'Angoulême sous le nom de chef Luc.

Hélène Nebout, « Chef Luc » en Résistance (1917-2014)

Hélène-Lucette Nebout est née le 30 août 1917 à Saint-Même-les-Carrières en Charente. Après des études à l'École Normale des filles à Angoulême, elle est devenue institutrice nommée à l'école communale de Chasseneuil-sur-Bonnieure le 1er octobre 1939 au tout début de la Seconde Guerre mondiale. Elle assiste à la débâcle, à la défaite de l'armée française et à l'effondrement de la France. Elle a entendu à la radio l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940 mais elle s'étonne de ne pouvoir rencontrer personne pouvant répondre à cet appel courageux. Du fait d'être en zone libre à Chasseneuil-sur-Bonnieure,

elle réussit à obtenir un « *ausweis* », un laissez-passer, pour pouvoir aller retrouver ses parents à Saint-Même-les-Carrières en zone occupée. Cet « *ausweis* » lui a été utile ensuite pour ses activités et ses déplacements car elle entre bientôt en résistance suite à une opération de transfert clandestin de deux aviateurs britanniques et pour faire passer des messages, faire de fausses identités, diffuser des tracts et des journaux clandestins, ce qu'elle fait à maintes reprises.

De ce fait, elle est contactée en 1941 pour devenir agent de liaison par le mouvement Libération-Sud à Limoges qui lui demande de créer un groupe de Résistance à Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Elle rencontre alors deux autres enseignants : André Chabanne, instituteur, soldat prisonnier puis évadé, revenu rejoindre sa famille à Cherves-Châtelars, et Guy Pascaud, professeur au collège de Chasseneuil-sur-Bonnieure et fils du maire Édouard Pascaud. Ils installent un groupe de maquisards dans un « gourbi » à Fougères près de Chasseneuil.

Pour la clandestinité Hélène Nebout devient « *Chef Luc* » à cause de son prénom Lucette à l'état-civil, Guy Pascaud devient « *You* » et André Chabanne prend pour nom « *Blanqui* ».

Il convient de rappeler que le gouvernement de Vichy montre une réelle hostilité envers les instituteurs au point de supprimer les écoles normales. C'est pourquoi bien des instituteurs et des institutrices sont entrés en résistance.

Hélène Nebout, Guy Pascaud et André Chabanne fondent alors l'armée secrète A.S.18. À partir d'octobre 1943, le maquis reçoit des armes et une aide financière



Hélène Nebout, Chef Luc, au milieu de jeunes résistants du maquis de Bir-Hacheim. *Archives Jacques Baudet*

et, d'une centaine d'hommes, il est passé à 500 à la Libération.

L'armée secrète A.S.18 est devenue par la suite « *le maquis Bir-Hacheim* » sur une suggestion de Claude Bonnier, « *Hypoténuse* », délégué militaire régional pour le général de Gaulle suite à une visite de ce maquis le 5 février 1944.

Le maquis Bir-Hacheim réussit à augmenter ses effectifs du fait de la création du Service du Travail Obligatoire, le STO, et l'arrivée de nombreux réfractaires. C'est alors l'un des principaux maquis en Charente avec le maquis Foch, la Section Spéciale de Sabotage, SSS, et les Francs-Tireurs-Partisans, FTP.

Le 22 mars 1944, les 33 hommes du maquis de Négret rattachés au maquis Bir-Hacheim sont arrêtés et avec eux Guy Pascaud, Jean Quichaud et plusieurs autres pour être fusillés pour la plupart ou déportés. André Chabanne et Hélène Nebout ont réussi à s'échapper. Guy Pascaud et Jean Quichaud sont revenus plus tard de captivité.

Hélène Nebout, André Chabanne et le maquis Bir-Hacheim ont participé à la Libération d'Angoulême le 31 août 1944. Hélène Nebout a été ensuite mutée dans les forces aériennes de la nouvelle armée française en train de se reconstituer.

Elle a été présentée au général de Gaulle en visite à l'aérodrome de Cognac le 18 septembre 1944. Elle a participé ensuite à la libération de l'île d'Oléron pendant que d'autres anciens membres du maquis Bir-Hacheim sont partis combattre les forces allemandes de la *Kriegsmarine* repliées dans leurs bunkers du « *Mur de l'Atlantique* ».

Pour son engagement dans les combats pour la Liberté, elle a reçu la médaille de la Résistance. En 1947, après deux années d'engagement militaire, elle est redevenue institutrice.

Le 20 août 2005, elle a été promue officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Pour le reste de sa vie, elle s'est attachée à perpétuer le souvenir de la Résistance et des combats pour la liberté.

Elle est décédée le 10 novembre 2014 à l'hôpital de La Rochelle à l'âge de 97 ans. Incinérée le 17 novembre, ses cendres ont été déposées le 19 novembre à l'issue d'une cérémonie d'inhumation dans la crypte du mémorial de Chasseneuil-sur-Bonnieure auprès d'André Chabanne, Claude Bonnier, Bernard Lelay, Jacques Nancy entre autres héros de la Résistance en Charente et plus particulièrement ceux du maquis Bir-Hacheim conformément à ses dernières volontés.

Jacques BAUDET

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Gond-Pontouvre Le 10 juillet à Gond-Pontouvre, une cinquantaine d'habitants ont officiellement lancé l'association Stop AFM pour bloquer l'implantation d'un centre de traitement de déchets métalliques.

Projet AFM Recyclage : la riposte s'organise

Le 10 juillet, une cinquantaine d'habitants de Gond-Pontouvre, Ruelle, Saint-Yrieix, L'Isle-d'Espagnac et d'autres communes de l'agglomération d'Angoulême, accompagnés de plusieurs élus de ces communes, se sont réunis pour participer à l'assemblée générale constitutive de l'association Stop AFM Gond-Pontouvre. Celle-ci est née à l'initiative de trois habitants de Gond-Pontouvre, Nicolas Dubarry, Olivier Balzer et Patrick Servant.
Fer de lance du collectif créé dès la révélation du projet du groupe Derichebourg – l'installation d'un centre de collecte et de traitement de déchets métalliques sous l'appellation AFM Recyclage sur une parcelle proche de la zone industrielle n° 3 au cœur de Gond-Pontouvre –, Nicolas Dubarry a rappelé que la pétition qu'il a lancée aussitôt avait été signée par 500 habitants de l'agglomération d'Angoulême.
De son côté, Patrick Servant s'est intéressé à l'historique du groupe Derichebourg, pointant du doigt la douzaine d'incendies survenus en dix ans dans les centres AFM Recyclage un peu partout en France ! Il a noté au passage que c'est une installation identique que le préfet de la Charente pourrait autoriser à Gond-Pontouvre, avec les mêmes risques, notamment liés aux départs de feu provoqués par les batteries au lithium, que l'entreprise Sirmet – voisine de quelque 800 mètres sur la même ZI 3 – connaît bien, « plombée » par les incendies à répétition depuis des années.
Partant de là, Nicolas Dubarry, Olivier Balzer et Patrick Servant ont proposé de muscler le jeu en transformant le collectif en association loi 1901 dûment constituée, sous l'appellation Stop AFM Gond-Pontouvre. Invités à se prononcer, les habitants ont suivi, signant dans la foulée le registre des adhésions mis à leur disposition.



Les maires de Gond-Pontouvre et l'Isle d'Espagnac ont rejoint les habitants dans leur mobilisation. *P. S.*

De leur côté, Maryline Vinet, maire de Gond-Pontouvre, et Michel Issard, maire de L'Isle-d'Espagnac, ont redit de façon claire leur opposition à l'implantation de ce projet industriel en plein cœur d'une zone urbanisée, avec tous les risques sanitaires et environnementaux qu'il comporte. Il a d'ailleurs été rappelé que sept communes de l'agglomération de Grand Angoulême – Gond-Pontouvre, Saint-Yrieix, L'Isle-d'Espagnac, Fléac, Soyaux, Champniers, Ruelle – ont émis un avis défavorable à l'implantation de cette activité à Gond-Pontouvre.
Une seconde assemblée générale de Stop AFM Gond-Pontouvre pour aborder les questions d'organisation et de stratégie est d'ores et déjà programmée pour septembre.

P.S.

Contact : 06.98.51.29.65 - 06.44.86.67.50 - 06.73.59.13.78 ; Facebook : https://www.facebook.com/profile.php?id=61591437055848

Parents d'élèves

Une Summer party pour la fin de l'école



Les jeux toujours très prisés des plus jeunes ont fait leur bonheur et celui des parents. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

LA COURONNE

L'Association des Parents d'Élèves des écoles publiques a célébré la fin d'année scolaire en organisant une Summer party vendredi 3 juillet de 16h30 à 20 heures au jardin public Eugène Bureau.
Buvette, gourmandises, jeux et tombola avec le pique-nique sorti du sac pour les amateurs en fin de journée. Une initiative saluée par les participants et une belle occasion de fêter l'arrivée des vacances entre jeunes et moins jeunes sous le soleil et dans un lieu idéal.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Vie en Église

Messes et réunions



Église Sainte Eulalie de Champniers. *Jacqueline GOIS (clp)*

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 25 juillet à 18h30 à Saint-Amant de Boixe. Dimanche 26 à 9h30 à Champniers et à 11 h à Gond-Pontouvre. En raison des divers camps et pèlerinage où les prêtres de la paroisse sont investis, les messes de semaine ne reprendront que le lundi 27 juillet.
Réunions : chapelet tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Adoration- confessions** jeudi 30 juillet à 20h30 à Gond-Pontouvre. **Partage de la Parole** tous les samedis à 10h à Vars-La Boixe.
Départ du Père Florian : dimanche 30 août 2026, messe d'action de grâce pour son ministère à 11h00 à Gond-Pontouvre, suivie d'un repas couscous sur inscription.

Vie associative

Le Printemps Silencieux a réussi sa prestation

VINDELLE

La compagnie poitevine Le Printemps silencieux a obtenu un succès remarquable lors de la présentation de sa pièce *J'ai toujours aimé le feu* le 4 juillet. Pourtant, la grande chaleur aurait pu faire craindre le pire pour un spectacle à l'extérieur ! Mais plus de soixante-dix personnes n'ont pas hésité à venir sous les ombrages pour applaudir les deux jeunes comédiennes, Adèle Wanegue et Élisa Beuchet, dans cette pièce écrite par Louise Lavauzelle.
Le public s'en est réjoui. « *Une belle découverte* », « *Très belle performance de deux jeunes comédiennes* », « *Mise en scène astucieuse* », « *Tendre histoire très contemporaine* », « *Super moment d'évasion et de réflexion collective* », « *Écriture théâtrale très fine* », a-t-on pu entendre entre autres compliments dans les commentaires.
Merci à l'association Peps d'avoir programmé ce spectacle !

Jacqueline GOIS (clp)



Catherine Lavauzelle

Marche & Dîne

210 marcheurs en balade semi-nocturne



Les participants à la randonnée santé étaient encadrés par l'association la Randonne. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

LA COURONNE

La 13e édition de Marche et Dîne a réuni 210 marcheurs encadrés par une cinquantaine de bénévoles samedi 4 juillet en soirée au départ de l'Oisellerie.
Cette balade en semi-nocturne organisée par l'Office municipal des Sports, en partenariat avec la municipalité proposait deux parcours de 9 et 12 km, avec des départs libres de 18 heures à 19 heures et une randonnée santé de 5 km encadrée par la Randonne à partir de 18h30.
« *Et ces trois circuits sans aucune difficulté autre que le soleil* », précise le staff du club initiateur. Fonction de son choix, le but pour tous était de rejoindre la case départ en passant par la forêt des Moines, les villages des Courtes, du Grand Maine et des Barrets, Emmaüs et la Pinotière avant de partager le repas ambiancé servi dans la cour du château.
Nouveauté cette année, un jeu de piste était proposé tout au long du parcours, avec de nombreux lots à gagner.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Services Passion, savoir faire et esprit de famille motivent Guillaume et Émilie Papillon et leur fille Éloïse, installés en Charente depuis trois ans.

Élo l'Âme des jardins : une entreprise multiservice d'espaces verts

VILLEBOIS-LAVALETTE

Guillaume Papillon a choisi de donner un nouveau souffle à sa vie en créant une entreprise multiservice spécialisée dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts, en mettant sa passion depuis toujours au service des particuliers. « *La Charente a été un véritable coup de cœur.* »
C'est avec simplicité que Guillaume et Émilie Papillon évoquent leur arrivée, il y a trois ans en Charente avec leur fille de 13 ans, Éloïse, au prénom évocateur. Originaires de Picardie, ils sont rapidement tombés sous le charme des paysages, de la douceur de vivre et l'accueil des Villeboisiens. Convaincus d'avoir trouvé leur place, ils s'installent à Villebois-Lavalette, au quartier de l'Houmeau avec l'envie de construire un projet de vie durable.
Ce projet a pris forme en mars 2026 avec la création de leur entreprise multiservice dans le domaine du paysage. Une reconversion qui n'en est finalement pas une, puisque la passion pour les espaces verts accompagne Guillaume Papillon, depuis plus de vingt ans.
Titulaire d'un CAP de paysagiste élagueur grimpeur obtenu en 2002, il possède une solide formation dans les métiers du paysage. Pourtant au départ, son parcours professionnel l'a conduit vers d'autres univers comme celui de cariste qui lui a apporté la maîtrise des engins et celui de l'aide à la personne, dans lequel il a exercé durant vingt-quatre années.
Une expérience humaine qu'il considère aujourd'hui comme une véritable richesse. « *Être à l'écoute, conseiller, accompagner les personnes, ce sont aussi des qualités que je retrouve dans mon métier actuel* », explique-t-il.
Aujourd'hui, il revient à sa première vocation avec la volonté de proposer des prestations de qualité, réalisées dans le respect de la nature et des attentes de ses clients.



Guillaume Papillon, son épouse Émilie et leur fille Éloïse. *Odette GÉRARD*

Une entreprise familiale

Chez Guillaume Papillon, l'aventure est avant tout familiale. Son épouse Émilie partage pleinement cette nouvelle activité. Si elle intervient parfois sur les chantiers, elle est également en charge de toute la partie administrative.
Mais la plus enthousiaste reste sans nul doute leur fille Éloïse. Dès qu'elle le peut, elle accompagne son père sur les chantiers pour observer, apprendre et participer à quelques menus travaux adaptés à son âge.
Une passion déjà bien ancrée qui laisse présager une belle relève. Elle confie sans hésiter : « *Dans deux ans, je ferai mon apprentissage pour reprendre plus tard la suite de mon papa.* »

Un large éventail de prestations

Création, aménagement, entretien ou rénovation de jardins, l'entreprise répond à des demandes très variées. Elle réalise notamment des allées, des murets paysagers, des bassins aquatiques, des massifs fleuris ou rocailleux ainsi que des jardins entièrement personnalisés. Elle intervient également dans la création de murs végétaux, aussi bien en intérieur qu'en extérieur. L'entretien courant constitue également une part importante de son activité : tonte des pelouses, taille des haies et des arbustes, entretien des massifs, nettoyage des jardins, remise en état de terrains ou encore entretien des bassins.
L'entreprise assure par ailleurs la pose de clôtures : grillage souple ou rigide, bois ou PVC, ainsi que l'aménagement de terrasses, balcons et espaces paysagers adaptés aux envies et au budget de chacun. Chaque chantier fait l'objet d'une étude personnalisée afin de proposer des solutions durables, esthétiques et parfaitement intégrées à leur environnement.

Une démarche tournée vers l'environnement

Soucieuse de limiter les déchets verts, l'entreprise privilégie leur valorisation. Les branches issues des tailles sont broyées afin de produire un paillage naturel.
Répartis au pied des arbres, des haies ou sur les massifs, ces copeaux permettent de conserver l'humidité du sol, de limiter la pousse des mauvaises herbes et de protéger les plantations tout au long de l'année, pratique qui permet de réduire les apports en eau et participe au recyclage naturel des végétaux.

L'élagage, une spécialité

Parmi les prestations les plus techniques, figurent l'élagage et l'abattage d'arbres. Des interventions qui exigent expérience, précision et respect des règles de sécurité particulièrement strictes.
Selon la configuration des lieux, le chef d'entreprise intervient en grimpe, équipé d'un baudrier, de cordages, de mousquetons et de poulies ou utilise une nacelle ou un engin télescopique lorsque la hauteur ou l'accessibilité l'imposent.
Chaque intervention est réalisée avec le souci de préserver les arbres lorsque cela est possible et de garantir la sécurité des personnes comme des biens.
L'entreprise accepte les chèques emploi service (CESU).

Odette GÉRARD

Contact : 06.16.10.12.04 ; elolamedesjardins@hotmail.com

Église de Rauzet

Une soirée au rythme des musiques du monde


Une véritable complicité s'est installée entre Abaji et son public. *Claude RICHON (clp)*

COMBIERS

Près de 80 personnes ont assisté, dimanche 12 juillet, au concert d'Abaji dans l'église de Rauzet, pour une parenthèse musicale chaleureuse et dépaysante proposée par l'Association pour la Sauvegarde de l'Église Grandmontaine de Rauzet (ASEGR).
Multi-instrumentiste de talent, l'artiste a emmené le public dans un voyage entre l'Arménie, le Liban et la Grèce, faisant résonner des sonorités rares qui ont magnifiquement mis en valeur l'acoustique des lieux.
Malgré la chaleur, la fraîcheur de l'église a offert un cadre idéal à cette soirée. Et le choix inattendu d'installer les spectateurs sous l'abside a renforcé l'intimité du concert tout en sublimant la qualité sonore.
Très vite, une véritable complicité s'est installée entre Abaji et son public. Entre improvisations, moments de participation spontanée, humour et énergie communicative, le musicien a su captiver l'assemblée du début à la fin.
À l'issue du concert, les échanges se sont poursuivis autour d'un apéritif sans alcool servi dans la grange. Un moment convivial apprécié de tous, réunissant l'artiste, les bénévoles de l'ASEGR et les spectateurs.
L'association donne rendez-vous aux amateurs de musique le vendredi 24 juillet à 20 heures pour le concert de la violoniste virtuose Natacha Triadou.

Claude RICHON (clp)

avec la date !

Préhistoire

Le site de la Quina attire des amateurs


Les amateurs de préhistoire ont découvert le site de la Quina. *Claude RICHON (clp)*

SERS

Une dizaine de passionnés ont assisté samedi matin 11 juillet, à cette dernière matinale de la préhistoire organisée par Aspi 16 avant la pause estivale, qui a commencé par la visite commentée du Préhisto-Sers.
Puis c'est sur le site de La Quina, sur la commune de Magnac-lès-Gardes, là où le docteur Léon Henri-Martin a découvert des ossements néandertaliens féminins qui seront baptisés « femme de la Quina », que Patrick Andrieux a ensuite dirigé son groupe, composé de Charentais mais aussi de Parisiens en vacances dans le secteur.
Ce site appartenant désormais au ministère de la Culture, et seuls les grottes et abris-sous-roche étant actuellement accessibles au public, c'est vers elles que Patrick Andrieux, en guide averti, a dirigé sa petite troupe après une courte escalade pour atteindre le pied de cette falaise devenue célèbre.
En préhistorien incollable, le guide du jour a déroulé, photos en main, l'historique des étapes qui ont conduit à la découverte de ce qui allait être un gisement important de l'époque moustérienne. « *Bien que l'on continue à dire que les Néandertaliens sont nos ancêtres, il n'en est rien, ils sont aujourd'hui considérés comme une espèce à part entière* », a tenu à préciser Patrick Andrieux qui s'amusait à montrer des photos d'essais de reconstitution du visage de cette femme, certaines étant assez fantaisistes selon lui.
Cette virée s'est alors prolongée vers le site du Roc de Sers, où là encore, le docteur Henri-Martin a fait des découvertes préhistoriques, mais de l'époque moustérienne.

Claude RICHON (clp)

Église Saint-Cybard

Les grands airs de l'opéra ont séduit le public

DIGNAC

Malgré un public un peu clairsemé, le récital de la soprano Carole Defontaine a offert un beau moment de musique, samedi 11 juillet, dans l'église Saint-Cybard de Dignac.
Une cinquantaine de personnes avaient pris place sur les bancs de l'édifice, trouvant au passage un peu de fraîcheur bienvenue en cette période de canicule. Dès les premières notes, la soprano a transporté son auditoire au cœur des plus belles pages de l'art lyrique.
Au fil d'une dizaine d'œuvres, Carole Defontaine a revisité les grands compositeurs de l'opéra, de Mozart à Verdi, en passant par Rossini, Bizet, Puccini et Gounod. Le public a retrouvé avec plaisir des morceaux emblématiques comme l'*Ave Maria* de Gounod, *Voi che sapete* des Noces de Figaro de Mozart ou encore *Addio del passato* de Verdi. Autant de pages célèbres mises en valeur par une voix ample, capable de remplir sans effort les voûtes de l'église.
Les interventions de Didier Grenet, qui présentait chaque morceau en en rappelant l'histoire ou le contexte, ont permis au public de mieux apprécier les œuvres interprétées et d'entrer un peu plus dans l'univers de leurs compositeurs.
À plusieurs reprises, les aigus parfaitement maîtrisés de la soprano ont suscité l'admiration d'un auditoire particulièrement attentif. Dans l'acoustique généreuse de l'église, la voix de la chanteuse prenait toute son ampleur, donnant encore davantage de relief aux grands classiques du répertoire.
Au terme du concert, les applaudissements nourris ont récompensé une prestation de qualité qui a su convaincre les amateurs d'opéra comme les simples curieux, venus partager un agréable moment musical dans un cadre propice à l'écoute.


Carole Defontaine a offert un beau moment de musique aux Dignacois. *Claude RICHON (clp)*

Claude RICHON (clp)

Ciné Castel Le 5e festival Ciné Castel, proposé sur le thème de la condition féminine a rassemblé un public fidèle.

Un bilan encourageant



Un débat avec les femmes solidaires s'est instauré à la fin du film *La Maison des Femmes*. *Alain MICHAUD (clp).*

CHÂTEAUNEUF

En préambule du festival, le programme pour les jeunes a débuté le mardi 23 juin avec 80 élèves du collège Maurice Genevoix qui ont suivi *Proxima* un film d'action sorti en 2019, réalisé par Alice Winocour. La séance du 25 juin destinée aux enfants de l'école maternelle a été annulée en raison de la canicule. Ce même jour, les écoles primaires Marcelle Nadaud et Sainte Marthe, soit 43 élèves ont assisté à la projection de *Dilili à Paris*. Le festival s'est ouvert officiellement en soirée avec le film *Et Dieu créa la femme*. Pour ce classique, un public de 37 fidèles spectateurs était présent.

Le vendredi 26 juin, 30 élèves ont suivi le film *Arco*. À 18 heures, le film *We want sex and equality* qui a retracé, au printemps 68, en Angleterre, la vie d'une ouvrière qui découvre que dans son usine les hommes sont mieux payés que les femmes, a réuni 25 spectateurs. Plus tard, à 20 heures 30, il y avait 43 personnes présentes pour *La Maison des femmes* qui a été suivi d'un débat animé par l'association Femmes Solidaires.

Le samedi 27 juin à 18 heures on peut dire que 21 cinéphiles ont pu voir *Riposte féministe*, un excellent documentaire qui dénonce les violences faites aux femmes en collant des messages de soutien aux victimes et des slogans contre les féminicides.

À 20 heures 30, le film *L'événement* avec certaines scènes tournées localement du côté de Birac, d'après le roman d'Annie Ernaux, a rassemblé 34 spectateurs. Il a été suivi d'une discussion avec Danielle Paparati qui avait mis sa résidence à disposition de l'équipe de réalisation.

Le dimanche 28 juin à 18 heures un public de 29 personnes a suivi *Les Invertueuses*.

À 20 heures 30, le film *Muganga celui qui soigne*, a clôturé le festival. Un débat s'est instauré en présence du compositeur, qui a expliqué comment il construit sa musique sur la base du scénario tout en s'adaptant à l'image. L'actrice Agathe de la Boulaye (qui joue dans *Plus belle la vie encore plus belle*) était présente.

Durant ce festival, l'association Ailan avait disposé des panneaux dans la salle des fêtes. On pouvait y lire cette expression écrite par des jeunes : *« Les filles et les garçons doivent pouvoir sortir à n'importe quelle heure, dans n'importe quelle ville de n'importe quel pays avec n'importe quelle tenue. »*

Même si la participation s'est révélée modérée, ce thème de la condition féminine a mobilisé le public. Il sera encore d'actualité pour le prochain festival, en 2027.

Alain MICHAUD (clp)

La reprise des séances du cinéma itinérant est fixée au jeudi 3 septembre 2026.

Festival La Charente chante et s'enchante Pierre Génisson, à la clarinette, et Bruno Fontaine, au piano, ont fait flirter Mozart avec Gershwin.

Une soirée au château sous le charme musical

BOUTEVILLE

Il arrive, parfois, qu'un programme, très bien pensé, à la seconde près, soit, tout à coup, un peu chamboulé par un imprévu de dernière minute. Ce fut en quelque sorte le cas, le vendredi 19 juin, au château de Bouteville ! Tout était millimétré, pensé, réfléchi, bref, tous les cas de figure avaient été envisagés, tous... sauf la canicule !

Et oui ! La chaleur paralysant la France et faisant annuler bien des spectacles empêcha Alain Malraux de venir jusqu'en Charente car le voyage en train mettait en danger sa santé fragilisée par les années. Dommage, sa conférence racontant ses souvenirs d'enfance, aux côtés de son oncle et père adoptif, André Malraux, était fort attendue. Mais ce n'est que partie remise car il reviendra, fin septembre, et pourra présenter son dernier ouvrage relatant ces années particulières, intitulé *Les marronniers de Boulogne*.

Qu'à cela ne tienne, Ève Ruggieri, la Shéhérazade des ondes, sut, fort bien, occuper ce temps laissé libre, régalant l'auditoire de quelques souvenirs personnels, avec sa gentillesse et son humour plein d'esprit, en toute simplicité. Et, comme toujours, le public, venu nombreux, apprécia l'exercice, savourant ces instants inattendus offerts, tout naturellement, par la directrice artistique de La Charente chante et s'enchante.

Puis, la grande salle du château de Bouteville où trône l'imposante cheminée dont l'histoire n'en finit pas d'étonner Charentais et visiteurs, s'anima différemment, sous la magie des notes de musique des plus grands compositeurs.

Mozart, Poulenc, Gershwin, Kern, Ellington, Berlin, et comme des cadeaux de fin de soirée, *L'hymne à l'amour* d'Édith Piaf et *Les moulins de mon cœur* de Michel Legrand.



Nicole Roy, Ève Ruggieri et Régine Boissard ont beaucoup admiré la monumentale cheminée. *Cathy RABILLER (clp)*



Bruno Fontaine au piano et Pierre Génisson à la clarinette, un duo très complice. *Cathy RABILLER (clp)*

Un charme s'était posé dans la salle, animant les pieds, faisant sautiller les doigts, dodeliner les têtes. Le sourire sur les visages, les soupirs de vrai bonheur, les petits rires qui s'échappaient, comme des lutins farceurs, dévoilaient, sans paroles, le grand bonheur de partager cette incroyable soirée imaginée par Ève Ruggieri et Nicole Roy, présidente de Musiques au cœur et instigatrice de ce merveilleux festival.

Pierre Génisson et sa clarinette sont indissociables et toutes les récompenses qu'il a remportées depuis ses débuts sont amplement méritées car il fait corps avec son instrument et son duo avec Bruno Fontaine au piano est chargé d'émotion tant leur complicité est évidente.

Ce soir-là, deux musiciens de très haut niveau, amoureux de la musique et sachant partager leur passion avec le public avec drôlerie, ont donné à tous ceux qui avaient la chance d'être présents, comme un avant-goût du paradis musical.

Puis un dîner gastronomique fut servi pour clôturer ce premier festival qui avait commencé le lundi 15 juin au château de Villebois-Lavalette. Ce soir-là, la soprano, Marie-Laure Garnier, révélation lyrique aux Victoires de la Musique 2021, interprétait, de sa voix puissante et expressive, des morceaux choisis de Shubert, Bizet, Gershwin, Carter et Bernstein, des negro-spirituals entraînants et des musiques aussi connues du grand public que des mélomanes avertis ainsi que certaines écrites par la pianiste elle-même, la magistrale Célia Oneto-Bensaid, concertiste, soliste et chambriste passionnée aux nombreux prix. Un dîner gastronomique avait, alors, clôturé cette première soirée.

Cathy RABILLER (clp)

Exposition

La Palette Jaune d'Or et Florence Guillard exposent

LIGNIÈRES SONNEVILLE

Du samedi 4 au dimanche 26 juillet, l'artiste peintre Florence Guillard expose aux côtés de ses camarades passionnées de l'association segonzacaise, La Palette Jaune d'Or, dans les belles salles de la Charmille, à Lignières-Ambleville.

Tous les samedis et les dimanches, de 15h à 18h et, chaque fin de semaine, du vendredi au dimanche 26 juillet.

Acrylique, aquarelle, huile, pastel, encre, collages seront à découvrir.

Cathy RABILLER (clp)



Les pinceaux chantent l'art. *Cathy RABILLER (clp)*

Entrée libre, La Charmille, salle du Sentier des Arts, 16130 Lignières-Ambleville. Renseignements : www.acla16.fr

Bassac Un concert bouleversant entre force et douceur dans le cadre du festival *La Charente chante et s'enchante*.

Anastasia Rizikov a allumé le feu au cœur de l'église

Son surnom de « The red haired pianist », n'est point usurpé ! Quelle énergie dans cette toute jeune femme aux allures de fragile brindille qui met le feu dès le premier contact avec un piano.

Ses doigts volent, s'abattent, semblant malmener l'instrument qui pleure, geint, éclate en mille sons rugissants ou au contraire, tellement tendres que l'on croirait entendre un violon chanter une douce mélopée remontant d'un lointain passé.

Anastasia Rizikov est une magicienne, elle sait comment donner à son piano toutes les nuances de la musique et c'est tout un orchestre qui surgit, tempête, envahit les lieux, emportant tout sur son passage, laissant les spectateurs, bouche bée et mains en prière.



Anastasia Rizikov, Ève Ruggieri, Nicole Roy et Régine Boissard. *Cathy RABILLER (clp)*



Anastasia Rizikov est habitée par la musique. *Cathy RABILLER (clp)*

Elle s'arrête et raconte, partageant avec le public la genèse des morceaux choisis et la musique parle, raconte la douleur d'un père après la mort de son enfant, celle d'une infante mal aimée, fugues, sarabandes, rondes, les notes s'envolent, dansent et se reposent pour mieux repartir.

Le 16 juin, l'artiste aux doigts magiques a donné au soir d'été une couleur indéfinissable toute en sensibilité et en tendresse dans le merveilleux écrin de l'église de Bassac. Un cadeau imaginé et mis en forme par deux femmes de cœur, Nicole Roy, présidente de la toute nouvelle association culturelle charentaise Musiques au cœur des voix et Ève Ruggieri, directrice artistique de La Charente chante et s'enchante, avec, à l'organisation, Régine Claire Boissard.

Cathy RABILLER (clp)

Patrimoine viticole Le jeudi 10 juillet, au château de Bouteville, l'Association nationale des élus de la vigne et du vin (ANEV) a remis à Grand Cognac le Prix national de la Préservation du Patrimoine Viticole (PPPV) 2025, pour le Ban de la Distillation.

Grand Cognac distingué pour le Ban de la distillation

BOUTEVILLE

Le samedi 10 juillet, au château de Bouteville, le Président de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac, Jérôme Sourisseau, a reçu des mains de Jean-François Portarrieu, le Prix national de la Préservation du Patrimoine Viticole (PPPV) pour récompenser l'édition 2025 du Ban de la distillation qui a valorisé, transmis le patrimoine, l'identité viticole et culturelle charentaise. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'élus locaux et d'acteurs du territoire.

Créée il y a plus de 25 ans, l'Association nationale des élus de la vigne et du vin (ANEV) rassemble plusieurs centaines d'élus, de parlementaires, de maires, de présidents d'intercommunalité, de conseillers départementaux et régionaux, engagés dans la défense et la promotion de la filière vitivinicole. Le Prix national de la Préservation du Patrimoine Viticole (PPPV) distingue chaque année les collectivités locales et intercommunalités qui œuvrent de manière exemplaire à la défense et à la promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture.

Au travers de ce prix, l'ANEV rappelle que la vigne et le vin ne concernent pas uniquement la production agricole : ils participent de l'économie locale, des paysages, de l'emploi, de l'attractivité touristique, du patrimoine bâti, des savoir-faire et plus largement de l'identité même des territoires.



Des viticulteurs, des professionnels, des élus ont assisté à la remise du PPPV. *Alain MICHAUD (clp).*

Le Ban de la Distillation, lancé par Grand Cognac, s'est imposé en quelques éditions comme un temps fort de l'automne charentais. Dédié à la valorisation de la distillation du Cognac, de ses savoir-faire, ses métiers, ses gestes et ses traditions, cet événement a proposé au public un programme mêlant visites, ateliers, démonstrations, expositions, concerts et expériences gastronomiques.

Au-delà de son succès auprès du public, avec plus de 5.000 réservations enregistrées lors de l'édition 2025, il illustre une ambition plus large : faire vivre un patrimoine immatériel, renforcer l'attractivité œnotouristique du territoire et fédérer l'ensemble des acteurs locaux autour d'une histoire et d'une identité communes.

Honorer une collectivité

En remettant le PPPV 2025 à Grand Cognac, l'ANEV est venue saluer une collectivité qui a su faire du patrimoine viticole un projet de territoire à part entière. Le Ban de la Distillation illustre parfaitement ce que l'ANEV défend : *« Un patrimoine vivant, transmis, partagé, fédérateur et tourné vers l'avenir. Dans une période où les territoires viticoles sont confrontés à de profondes mutations, il est plus que jamais essentiel que les élus soient pleinement acteurs de cette transmission et de cette valorisation. »*

Cette animation s'inscrit en effet dans une politique plus large de valorisation du patrimoine culturel lié au Cognac : restauration et mise en valeur du patrimoine, développement de l'offre muséale et touristique, transmission de l'histoire locale, promotion des savoir-faire, soutien à l'œnotourisme et rayonnement du territoire. Cette remise de prix est intervenue dans un contexte particulier pour la filière Cognac, confrontée à de fortes difficultés.

Dans cette période, l'ANEV a tenu à saluer l'engagement de Grand Cognac aux côtés des professionnels et sa capacité à porter une vision territoriale qui articule patrimoine, transmission, attractivité et développement.



Le Président de la communauté d'agglomération du Grand Cognac Jérôme Sourisseau à reçu le prix. *Alain MICHAUD (clp).*

Le prix remis le 10 juillet vient souligner l'importance des démarches engagées autour de la reconnaissance des savoir-faire du Cognac, dont l'ANEV soutient la candidature, portée par l'association Les Savoir-faire du Cognac, au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Lors de la remise, le président de Grand Cognac, Jérôme Sourisseau, a déclaré : *« Cette distinction honore tout un territoire et tous ceux qui le font vivre. Avec le Ban de la Distillation, nous avons voulu célébrer bien davantage qu'un événement : une mémoire, des gestes, des métiers, une culture et une fierté collective. Ce prix vient reconnaître l'engagement de Grand Cognac, de ses communes, de ses partenaires, des professionnels et des habitants pour faire vivre et transmettre un patrimoine qui nous relie et qui nous projette aussi vers l'avenir. »* Ce moment honorifique et festif s'est conclu autour d'un cocktail rafraîchissant.

Alain MICHAUD (clp)

Festival Prise de Paroles Bruno Lemaire et Philippe Besson, deux hommes de mots et de tête qui œuvrent pour une France retrouvant ses mots, ont ouvert le festival Prise de Paroles, le 3 juillet.

Une 6e édition pour regarder le monde en face

JARNAC

Vendredi 3 juillet, après la cérémonie d'ouverture du festival, toute en retenue et en émotion de Jean Glavany, président de l'institut François Mitterrand, Mazarine Pingeot-Mitterrand ne pouvant être présente car bloquée par un retard conséquent de son train, ce fut le temps de La Grande Conservation. Non à couteaux tirés ni à fleurets mouchetés, mais tout simplement en un échange de pensées et d'idées à la fois personnelles et réfléchies. Un véritable échange, accompagné plus que modéré, par l'éditorialiste et essayiste de *La Charente Libre*, Éric Decouty, aux côtés de la jeune Camille Chat Durieux, finaliste du concours d'éloquence pour le collège Maurice Génévoix de Châteauneuf-sur-Charente.



Philippe Besson, Bruno Lemaire, Éric Decouty et Camille Chat Durieux ont lancé La Grande Conversation pour la soirée d'ouverture du festival. *Cathy RABILLER (clp)*

À la première question de la collégienne : *« Qu'auriez-vous aimé faire si vous n'aviez pas été écrivain ? »*, Bruno Lemaire répondit avec une pointe d'humour teintée, peut-être, d'un peu de regret...« Sportif de haut niveau ! » Et Philippe Besson, se rappelant ses années de juriste, vécues avec un certain plaisir, malgré tout, reconnut qu'il ne se voyait pas faire autre chose qu'écrire, complétant sa pensée par un *« juriste, c'est faire un métier, écrire, c'est être, écrivain »*. Le ton était donné.

Racontant la genèse de l'un de ses ouvrages, *Ceci n'est pas un fait divers*, dans lequel il parle d'un féminicide, racontant l'histoire, vraie, d'un garçon rencontré un jour. Il souffle, encore très ému : *« quand il m'a dit, - mon père a tué ma mère -, je me suis senti glacé, sans mots »*. Il conclut : *« c'est pour cela qu'il fallait que je l'écrive. » « Comment peut-on laisser l'autorité parentale à un homme qui a tué la mère de ses enfants ? »*

De l'importance, pour les politiques d'être, aussi, des écrivains, Philippe Besson tout comme Bruno Lemaire convient du besoin, politique, de culture, car, ce qui distingue la France des autres nations est sa culture. *« Pour porter la France, vous avez besoin d'hommes et de femmes qui aiment la culture »*, insiste Bruno Lemaire.

« Chacun son métier, glisse taquin, Philippe Besson. *J'ai le plus grand respect pour tous ceux qui font de la politique, des maires aux plus grands postes de l'Etat, la République chevillée au corps, mais même si je trouve la politique très noble, je ne suis pas intéressé. » « Certains auteurs ont laissé une grande empreinte dans la vie politique, comme Malraux, Druhon, Max Gallo, Eric Orsenna, pour n'en citer que quelques-uns. Certains pensent très utile d'avoir écrit un livre car être écrivain reste une référence mais pour moi, ce sont deux choses bien distinctes. »*

Puis, rappelant son choix de suivre Emmanuel Macron lors de sa première campagne présidentielle et son livre racontant les péripéties de cette époque. *« Pour moi, Emmanuel Macron était un personnage de roman avec une dimension romanesque car, très jeune, arrivant de nulle part, cumulant les handicaps sans aucune chance de gagner, un véritable défi à la probabilité. Je devais écrire son histoire ! » « Car enfin, qui, aujourd'hui, a envie de faire de la politique dans ce monde violent ressemblant souvent à un banc de piranhas ? »*

Hochant la tête, Bruno Lemaire intervint, *« Je partage tout à fait les paroles de Philippe. Ce qui est étonnant, tout de même, c'est que la France est le seul pays dont la campagne présidentielle inspire le cinéma. Il suffit de lire tous les livres écrits sur Nicolas Sarkozy. Les Allemands se regardent dans la musique, les Français, dans les mots. »*

Justement, de mots en mots, de phrases en phrases, Philippe Besson et Bruno Lemaire parlèrent de l'importance des livres, ouvrant vers d'autres vies et d'autres cultures et des ventes qui chutent, des licenciements dans le monde culturel, des commerces essentiels que sont les librairies, vouées à disparaître, du rôle de l'école, où l'orthographe, la syntaxe, doivent absolument retrouver toute leur place, du décalage béant entre les programmes scolaires et le monde du travail, de la fuite des cerveaux, de la pauvreté actuelle, du vocabulaire, car environ 60 % des Français ne connaissent, bien souvent, pas plus de 600 mots, des réseaux sociaux enfermant les enfants dans un monde parallèle sans réelle prise avec la « vraie vie », et bouleversant le rapport à l'écriture en monopolisant l'attention et le temps tout en provoquant une « dérive mortelle », ainsi que le constate Éric Decouty.

« Ils ne savent pas dire les mots », affirme Philippe Besson, reconnaissant que la situation est très préoccupante et que, même s'il y a déjà eu, de nombreuses fois, des périodes de grande violence et de difficultés, des chutes d'empires et d'autres monopoles des pouvoirs, la France s'est toujours relevée. C'est un combat car le danger du Front national et toutes ses déprogrammations culturelles avec sa politique culturelle de la pensée unique sont assez terrifiants.

« Nous deviendrons, alors, un îlot de résistance pour que la démocratie soit respectée et éviter une popularisation risquant de déboucher sur une guerre civile. » Ne pas se séparer les uns des autres, écouter les cultures différentes, redonner leur place légitime aux mots afin que chacun puisse exister dans la République française et que la culture redevienne l'étendard français.

Un bon combat que Philippe Besson, Bruno Lemaire, Éric Decouty et Camille Chat Durieux ont bien défendu avec toute la passion de ceux qui croient en un monde meilleur.

La soirée continua avec le pot d'ouverture du festival, fort apprécié de tous et la projection du film documentaire de Catherine Aventurier, *François Mitterrand, une autre vie possible,* écrit et narré par Mazarine Mitterrand-Pingeot.

Cathy RABILLER (clp)

Ruffec et Villefagnan

Des sapeurs-pompiers vivement applaudis



Remise de fourragère par Mme la Préfète. *Michel HÉNOT (clp)*

RUFFEC

Les communes de Ruffec et Villefagnan ont fêté la fête nationale du 14 juillet à heures décalées, avec le minimum de protocole : deux cérémonies courtes dans la sobriété, avec une assistance nombreuse.

La cérémonie de Ruffec était présidée par Adeline Bard, la sous-préfète de Confolens, Brigitte Fouré et Fabrice Geoffroy, vice-présidents au conseil Départemental. Dans les discours et les paroles, l'accent fut mis sur l'extrême sollicitation des sapeurs-pompiers actuellement.

Sur Ruffec et Villefagnan, des sapeurs sont en renfort intervention sur le terrain. La corporation a été vivement applaudie.

Au centre de Ruffec, plusieurs distinctions ont été remises. Matthys Duboq équipier, Florian Nicouleau équipier, Lt Bruno Belluteau chef d'équipe, Lt Julien Herviot sauveteur, Sgt Simon Vinatier formateur, ont reçu le diplôme Feu de forêt.

La fourragère a été remise à Matthys Dubocq, et le grade de caporal à Florian Nicouleau et à Gwénaël Richard. La médaille d'honneur bronze et argent à C/c Gregory Guyon et Sgt Gwénaël Richard.

Sur Villefagnan, le Lt Didier Allain a remis le grade de sergent à Nicolas Gadeau et à Cassandrina Augier.

Michel HÉNOT (clp)



Remise du grade de sergent à Nicolas Gadeau à Villefagnan. *Michel HÉNOT (clp)*

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS 16

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE
70 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetita Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal TRI BAC DE

Désertification médicale

Réunis à Villefagnan, élus et professionnels de santé du territoire Val de Charente ont dressé un constat préoccupant sur l'accès aux soins en milieu rural et appelé à une stratégie commune pour renforcer l'attractivité médicale du Nord-Charente.

Élus et soignants appellent à une mobilisation collective

NORD CHARENTE

La salle de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Villefagnan était comble pour cette réunion organisée à l'initiative du maire Pascal Bœuf, en partenariat avec l'ambulancier Benoît Chauvin, la Maison de santé et la communauté de communes Val de Charente. Une quarantaine de participants avaient répondu à l'invitation : élus de plusieurs communes du secteur, professionnels de santé et représentants d'institutions.

Dès les premiers échanges, le ton a été donné. Tous ont partagé la même préoccupation : l'accès aux soins en milieu rural et les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les habitants du Nord-Charente.

Parmi les participants figuraient notamment les médecins Élisabeth Capon et Isabelle Rime, des infirmières libérales, une infirmière en pratique avancée, une sage-femme, des pharmaciens, ainsi que Thierry Bastier, président de la communauté de communes Val de Charente, et Fabrice Geoffroy pour le Département.



Benoit Chauvin, ambulancier, et Pascal Bœuf, maire, ont provoqué la rencontre pour parler de la désertification médicale en Nord Charente. *Michel HÉNOT (clp)*

Un territoire face au défi du renouvellement médical

Pour Benoît Chauvin, porte-parole de la Maison de santé, l'heure est à la prise de conscience. « *Parlons ensemble de l'avenir de l'accès aux soins en Val de Charente. Où en sommes-nous aujourd'hui ?* », a-t-il lancé en ouverture.

Le récent départ à la retraite du docteur Patrick Bonardel, médecin généraliste installé depuis 35 ans sur le territoire, a renforcé les inquiétudes. Malgré le dynamisme de la Maison de santé, ouverte le 1er juillet 2023, les difficultés de recrutement demeurent.

Les chiffres présentés illustrent l'importance de la structure pour le bassin de vie. Les habitants de nombreuses communes du secteur y sont suivis : 314 patients de Courcôme, 237 de La Faye, 179 de Souvigné, 160 de Brettes ou encore 149 de Paizay-Naudouin-Embourie. À Villefagnan, ils sont plus de 1.100 à fréquenter la Maison de santé. Au total, près de 2.700 patients sont également recensés à la pharmacie locale.

Une vidéo consacrée à l'avenir des soins en Nord-Charente a ensuite été projetée. Elle mettait en lumière une question centrale : alors que sept médecins exercent aujourd'hui sur le territoire, combien seront-ils demain ? Certains redoutent que ce nombre ne tombe à trois dans les prochaines années.

Renforcer l'attractivité du territoire

Face à cette situation, plusieurs pistes ont été évoquées. Mise à disposition gratuite de locaux, aides au fonctionnement, accueil de médecins stagiaires ou de docteurs juniors, amélioration des conditions d'exercice : autant de leviers jugés nécessaires pour attirer de nouveaux praticiens.

> **« L'accès aux soins ne pourra être préservé qu'au prix d'une mobilisation collective**

« *Il est indispensable de renforcer l'attractivité du territoire* », a insisté Benoît Chauvin, en mettant en avant la qualité de vie locale, un projet de santé dynamique et le travail collectif entre professionnels.

Les échanges ont également porté sur l'évolution des pratiques médicales. Pour plusieurs intervenants, l'enjeu n'est plus seulement de trouver un médecin traitant, mais de garantir une prise en charge coordonnée par l'ensemble des professionnels de santé. Le recours à des médecins salariés ou à des praticiens intervenant ponctuellement a notamment été évoqué.

Vers une stratégie commune à l'échelle du territoire

Au fil des discussions, un consensus s'est dégagé : aucune commune ne pourra résoudre seule la question de l'accès aux soins.

Le président de la communauté de communes, Thierry Bastier, a plaidé pour une approche globale. « *Ensemble oui, mais si on veut gagner en santé sur le territoire, ce sera tout le territoire* », a-t-il affirmé, appelant à une véritable stratégie collective. « *Il faut se parler pour avoir une décision collégiale.* »

Dans le même esprit, la pharmacienne Véronique Arrivé a proposé un rapprochement entre les maisons de santé de Villefagnan, Nanteuil-en-Vallée et Verteuil-sur-Charente, ainsi qu'avec les professionnels de santé de Ruffec.

Isabelle Rime, médecin et représentante des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, a alerté depuis plusieurs années. Elle a fini par en conclure que chacun veut travailler dans son coin. L'exemple de la mise en place d'un mamobus est flagrant : il ne passe que dans certaines communes !

Thierry Bastier a également suggéré l'élaboration d'un protocole d'accord regroupant des propositions concrètes à présenter aux instances sanitaires, notamment à Charente Santé et à l'Agence régionale de santé.

Après plus de deux heures d'échanges, les participants se sont quittés avec la volonté de poursuivre le travail engagé. Si aucune solution immédiate n'a émergé, cette rencontre a permis de poser les bases d'une réflexion commune face à un défi majeur pour l'avenir du territoire.

Dans un secteur rural marqué par le vieillissement de la population, élus et professionnels en sont convaincus : l'accès aux soins ne pourra être préservé qu'au prix d'une mobilisation collective dépassant les frontières communales.

Michel HÉNOT (clp)



Élus et professionnels de santé partagent la même inquiétude. *Michel HÉNOT (clp)*



Sonia Gouge infirmière entre Bruno et Véronique Arrivé pharmaciens *Michel HÉNOT (clp)*

Association des artisans et commerçants du Brossacais Pour la première fois, l'ACAB avait mis sur pied un marché gourmand dans le centre bourg

Plein succès pour le premier marché gourmand

BROSSAC

Ce samedi 11 juillet, vers 21h, ce sont plus de 400 personnes dans une belle ambiance festive qui sont attablées en famille ou entre amis sous la Halle et place de la mairie. Dans la douceur relative du crépuscule qui tombe peu à peu, un panel d'une douzaine de producteurs locaux installés autour du cœur du village neutralisé à toute circulation, ont permis de se composer un savoureux menu, des entrées au dessert.

En effet, de la Taverne du saucisson au food truck Grains et Merveilles en passant par Retour à Saïgon, traiteur asiatique ou le stand des Papilles vagabondes de Lucie, le choix est des plus variés.

« La solide grappe de bénévoles n'a reculé devant rien pour assurer le bien-être du public face à la canicule », note avec satisfaction le président, Mickaël Bessede.

Une floraison de petits barnums a été déployée aux quatre coins du site et un brumisateur artisanal de belle taille surveillé par Arnaud fait le bonheur des convives. *« Et la MomoMobile a repris du service pour gérer de belle manière les finances de la soirée »,* sourit Guillaume Peyrebrune, méticuleux trésorier.

Mais sur le grand podium, depuis 20h30, Bass in Black offre une chaude ambiance musicale. Autour de sa sémillante chanteuse, le groupe venu du bassin d'Arcachon offre un détonant répertoire de reprises rock qui a très vite invité à danser sous le ballet des spots colorés.

Il a fait bon s'attarder pour échanger autour d'un dernier verre alors qu'un DJ avait pris la relève après minuit.

L'ACAB donne rendez-vous pour sa traditionnelle Guinguette des commerçants le samedi 8 août sur le même site.

C.D. (clp)



Une belle grappe de bénévoles autour de leur président, 2e à gauche *C.D. (clp)*



Une soirée chaudement ambiancée par le groupe Bass' in Black. *C.D. (clp)*



Plus de 400 personnes sont venues partager un moment convivial en centre bourg. *C.D. (clp)*



Une douzaine de producteurs locaux ont permis de se composer un savoureux dîner. *C.D. (clp)*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CHARENTE
Courrier Français

Bibliothèque municipale Alfred-de-Vigny Après la mise en place de référents, la Médiathèque départementale a organisé une première réunion de territoire dans les locaux de la bibliothèque Alfred-de-Vigny.

Riche réunion de territoire de la médiathèque départementale

BROSSAC

« *La Médiathèque départementale a désormais mis en place des référents sur chacun des 9 territoires de la Charente,* explique sa directrice, Sophie Dumas. *Et nous souhaitons désormais proposer des temps de rencontre qui réuniront les responsables des bibliothèques d'un même secteur géographique.* »

Ce jeudi matin 2 juillet, la première réunion avait lieu à la bibliothèque de Brossac pour la zone de la CDC 4B, regroupant dans le même temps Barbezieux, Blanzac et Baignes.

Accompagnée de Patrice Auvinet, chef de secteur politique documentaire à la MD 16, la directrice a pu ainsi présenter Sarah Aboujdid, référente territoriale. Un premier temps après un accueil convivial a permis à Sylvie Pierre de laisser découvrir un « univers des livres brossacais » réaménagé par la municipalité et beaucoup de bénévolat, voilà quatre ans dans l'ancienne école maternelle Alfred-de-Vigny. « *Un réemploi bien pensé du mobilier et des structures, c'est propre, clair et soigné, c'est tendance* », mettra en avant la directrice.

Puis dans un second temps, la référente va diffuser des informations et partager l'actualité de la MD 16. Les échanges abordent alors ensuite diverses thématiques concernant notamment les collections, les prêts-retours, l'informatisation et le numérique.

« *Ces réunions doivent permettre, tout en découvrant des structures rénovées comme ce matin, d'encourager la coopération entre les bibliothécaires de favoriser les échanges et les dynamiques collectives* », conclura Sophie Dumas.

C.D. (clp)



Sylvie Pierre, 3° à droite, a eu le plaisir d'accueillir la Médiathèque départementale dans ses locaux. *C.D. (clp)*



Directrice de la MD 16, Sophie Dumas, au centre, a pris le temps de découvrir le réaménagement réussi de la structure. *C.D. (clp)*



Moment d'échange convivial à l'accueil autour du café avant la réunion. *C.D. (clp)*



Un local clair, propre, accueillant et un réaménagement réussi de la structure. *C.D. (clp)*

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier français

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ 300 € ○ 1000 €
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :
COURRIER FRANÇAIS

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courrier Français

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2618**960**

HOLDING S. PITEAUSociété par actions simplifiéeau capital de 180 000 euros Siège social : 6 Lotissement Le Renclos16 230 SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE Avis de constitution Par acte sous signature privée en date du 26/06/2026 à St-Ciers-Sur-Bonnieure, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : HOLDING S. PITEAU Siège : 6 Lotissement Le Renclos 16 230 ST-CIERS-SUR-BONNIEURE Durée : 99 années Capital : 180 000 euros Objet : La Société a pour objet la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés, affaires ou entreprises; l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations ; La prestation de tous services et notamment administratifs, commerciaux, financiers et de gestion au profit des sociétés ci-dessus ou de toutes autres sociétés ; La gestion de la trésorerie des sociétés qu'elle contrôlera ; Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'Associé Unique sont libres Agrément : Toutes cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des titres de la Société, est soumise, quel qu'en soit le bénéficiaire, à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité requise pour l'adoption de décisions extraordinaires. Président : Monsieur Sébastien PITEAU demeurant 6 Lotissement Le Renclos 16 230 SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE La Société sera immatriculée au RCS d'Angoulême POUR AVIS,

---

A2617**938**

DU SOL AU TOIT 16Société par actions simplifiéeau capital de 1 000 euros Siège social : 508 TER La Combe du Pin16 160 GOND PONTOUVRE Avis de constitution Par acte sous signature privée en date du 24/06/2026 à Gond Pontouvre, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : DU SOL AU TOIT 16 Siège : 508 TER La Combe du Pin 16 160 GOND PONTOUVRE Durée : 99 années Capital : 1 000 euros Objet : Promotion immobilière ; Petits travaux de jardinage et de bricolage Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Toutes cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des titres de la Société, est soumise, quel qu'en soit le bénéficiaire, à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité requise pour l'adoption de décisions extraordinaires. Président : La Société SAS A&M INVEST, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social au 508 TER La combe du Pin 16 160 GOND PONTOUVRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 104 543 228 R.C.S. ANGOULEME, représentée par Monsieur Mathieu DUMAS agissant en qualité de Président Directeurs Généraux : Monsieur Mathieu DUMAS, demeurant 508 TER La Combe du Pin 16 160 GOND PONTOUVRE et Madame Audrey DUMAS, demeurant 508 TER La Combe du Pin 16 160 GOND PONTOUVRE La Société sera immatriculée au RCS d'Angoulême. POUR AVIS,

---

A2620**448**

Au terme d'un ASSP en date du 16 juillet 2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MY INVEST GROUP

Objet social : l'activité de holding ; la prise de participation au capital, la détention par quelques opérations juridiques que ce soit, de toutes sociétés, civile ou commerciales, existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placements ; la participation à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales, l'animation du groupe ; la fourniture de toutes prestations de services à ses filiales et participations ou à des sociétés tierces ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location gérance ;

Siège social : 15 rue des vignes jaunes 16730 FLEAC

Capital : 1.000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANGOULEME

Président : M. Yoan MITROPE, demeurant 15 rue des vignes jaunes 16730 FLEAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé dès lors que ses actions sont inscrites en compte au jour de la décision collective des associés.

Agrément : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement.

A2620**252**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **CLB TRAITEUR**

Siège social : 16, rue des Avenaux, 16200 HOULETTE

Objet social : L'activité de traiteur, incluant la préparation, la fabrication et la commercialisation de plats cuisinés, sur place ou à emporter, ainsi que l'organisation de réceptions, événements privés ou professionnels, et la fourniture de prestations de restauration associées ; L'activité de chef à domicile, comprenant la conception, la préparation et la réalisation de repas au domicile de particuliers ou sur le lieu d'événements, ainsi que toutes prestations de conseil et d'accompagnement culinaire ; L'activité de charcuterie, incluant la fabrication artisanale ou industrielle et la commercialisation de produits de charcuterie, traiteur, salaison et produits alimentaires connexes ; La vente sur place, à emporter ou en livraison de tous produits alimentaires, boissons et articles connexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Benoît LENER, demeurant 16, rue des Avenaux 16200 HOULETTE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME.

La Gérance



A2620**626**

JURICA - Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
Avocats Associés
au Barreau de la Charente
ANGOULEME - 14 rue Robert Doisneau
Tél 05.45.38.47.47

Par acte sous seing privé en date à ANGOULEME du 17 juillet 2026, il a été constitué la Société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : **AGENCE DU MINAGE**

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Siège social : 3 rue Vauban - ANGOULEME

Objet : activité d'agent immobilier, de transactions immobilières et d'administrateurs d'immeubles ; agence de gestion locative ; la négociation, l'administration, la gestion, la location de tous biens mobiliers et immobiliers ; Toutes activités connexes ou complémentaires.

Durée : 99 ans

Capital social : 20.000€

Président : M. Maxime RIDEAU demeurant 3 rue Vauban - ANGOULEME

Cession des actions : En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la transmission aurait lieu par voie d'apport, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, à un associé, un tiers ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé, sera soumise à l'agrément préalable de la société, donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés. Immatriculation : RCS d'Angoulême

Pour avis, le Président

FONDS DE COMMERCE

A2620**372**

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Olivier LOPEZ
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement les 30 juin et 1er juillet 2026 enregistré le 15 juillet 2026 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'ANGOULEME (Charente) dossier 2026 00018367 référence 1604P01 2026 A 00715, la société **COMPAGNIE FRANCAISE DES SPIRITUEUX**, SAS au capital de 1.000.000 €, dont le siège social est situé 12 rue de la Gargousse Parc de l'Alambic, 16100 MERPINS, immatriculée au RCS d'ANGOULÊME sous le n° 481 104 628, a cédé à la société **DISTILLERIE DE LA TOUR**, SAS au capital de 3.634.000 €, dont le siège social est situé 4 rue des Distilleries, 17800 PONS, immatriculée au RCS de SAINTES sous le n° 351 427 604, une branche autonome d'activité de production et de négoce en vrac de tous types de spiritueux autres que le cognac (brandies, pineau, vodka, gin, eaux-de-vie, spiritueux divers), moyennant le prix hors stock de 50.000 €. L'entrée en jouissance est intervenue le 1er juillet 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales au cabinet SFP CONSEILS ASSOCIÉS, sis à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE (Charente) 51 route de Royan, où domicile a été élu à cet effet. Pour avis.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**592**

SCI DU CHAI

SCI en liquidation au capital de 1 500 €

Siège social : 4 RESIDENCE DES LILAS

16130 GIMEUX

RCS d'ANGOULEME n°439 992 017

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 15/06/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme RAYRAT Michelle, demeurant 4 résidence des Lilas 16130 GIMEUX de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/06/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

A2620**121**

EPHCEE

SCI en liquidation au capital de 1 000 €

Siège social : 434 Rue de la Porte 16430 Champniers

RCS d'ANGOULEME n°483 473 419

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'un acte authentique en date du 22/04/2026, il a été approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme MONNIOT Françoise, demeurant 434 rue de la Porte 16430 CHAMPNIERS de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 22/04/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

A2620**766**

JURICA
Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
ANGOULEME - 14 rue Robert Doisneau

«SCI ROSE»

Société Civile Immobilière
au capital de 920 Euros
Siège Social : 34 rue de la Garenne - 16160 GOND PONTOUVRE
481.392.884 RCS ANGOULEME

Aux termes des décisions du 30 juin 2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation clos le 31 décembre 2025, donné quitus et décharge de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation. Ces comptes seront déposés au RCS d'ANGOULÊME.

Pour avis

A2616**368**

OCTAVE BREDON COURTIER

Société à Responsabilité Limitée liquidée
au capital de 7 622,45 €
Siège social et de liquidation : Le Bouchet
16130 SEGONZAC
352 051 734 R.C.S. ANGOULEME

Aux termes d'une décision en date du 6 mai 2026, l'Associée Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Valérie BREDON, demeurant SEGONZAC (16130), Bouchet, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULEME (16), en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, la Liquidatrice

---

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2620**153**

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Aurore NICAUD, Notaire titulaire d'un Office Notarial à ANGOULEME, 434 Avenue de Navarre**, CRPCEN 16086, le 9 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Alain-Michel SCHOCHET, retraité, et Madame Josette Jacqueline ARESI, retraitée, demeurant ensemble à ANGOULEME (16000) 8 impasse Germaine Weiller .

Monsieur est né à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013) le 13 novembre 1948,

Madame est née à TONNEINS (47400) le 5 mars 1948.

Initialement mariés à la mairie de IVRY-SUR-SEINE (94200) le 12 juillet 1975 sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bernard ROBINEAU, notaire à PARIS, le 21 mai 1975.

Ce régime matrimonial a fait l'objet de modification, suivant acte de changement de régime matrimonial reçu par Maître Arlette DARMON, notaire à PARIS 7ÈME ARRONDISSEMENT (75007), le 16 mars 2010. Le régime matrimonial adopté par les époux est celui de la séparation de biens avec société d'acquêts.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

TESTAMENT

A2620**693**

Benoît NOGUÈS
et Amandine SPICHA-BERARD
Notaires Associés
6, Place Henri Dunant
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 05 52
Tél. 05 45 95 04 60

Insertion conforme à l'article 1378-1 du CPC

Suite au décès le 14 février 2026, de Madame Jacqueline, Monique **ROSSIGNOL**, veuve de Monsieur Louis Raymond FAYE, née à GOND-PONTOUVRE, Charente, le 19 juin 1938, Maître Benoît NOGUES, notaire à ANGOULEME (16000), 6 Place Henri Dunant, est chargé du règlement de cette succession. Il est précisé qu'il existe un testament contenant un legs universel.

Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2620**190**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«HERTUS»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 297.135,30 EUR
Siège social : CHAMPNIERS ZAC des Montagnes Ouest
449.463.736 RCS ANGOULÊME

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie le 17 juin 2026, après avoir pris acte de l'arrivée à échéance du Commissaire aux comptes titulaire, la société **«COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT»** et suppléant de Madame **Quitterie LENOIR** viennent à expiration avec l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

Et rappelé que la société ne dépasse pas au titre du dernier exercice clos les seuils fixés à l'article L 823-2-2 du Code de commerce, pour la nomination obligatoire de Commissaires aux comptes,

Prend acte du terme desdits mandats et décide en conséquence de ne pas procéder au renouvellement desdits mandats ni à de nouvelles désignations.

Pour avis

A2620**637**

LE GRENIER DU ROY
Groupement d'intérêt économique
Au capital de 5.936 euros
Dont le siège social est à CHATEAUBERNARD (16100) Le Grenier du Roy
ANGOULEME R.C.S. 331 384 305

L'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2026 a pris acte :

de la démission de Monsieur Christian PIVETEAU de ses fonctions d'administrateur avec effet au 30 juin 2026,

et de la nomination de Madame Hélène PIVETEAU FENETEAU en tant qu'administrateur en date du 30 juin 2026 .

A2620**345**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

OLIS PACKAGING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.333.000 €
Siège social :
22 Zone Artisanale Les Brandeaux - 16400 PUYMOYEN
750 477 739 RCS ANGOULEME

L'Assemblée Générale du 30/06/2026 a décidé la nomination en qualité de Directeurs généraux de :

- M. Arnaud LAROCHE, demeurant 53 Rue Pasteur 16600 MAGNAC SUR TOUVRE,
- M. Jérôme FLE, demeurant 75 Rue du Petit Rouillac 16290 SAINT-SATURNIN.

Et l'actualisation de l'adresse du siège social qui est désormais : 22 Zone Artisanale les Brandeaux 16400 PUYMOYEN.

Pour avis.

A2620**436**

ASSOCIATION DES SERVICES JURIDIQUE ET FISCAL
53 Imp. Louis Daguerre
ZE Ma Campagne
16000 ANGOULÊME
Tél : 05 45 61 62 63

EARL G. FAURIE

Société civile au capital de 7 500 €
3 Rue du bois de vaux 16200 SIGOGNE
RCS Angoulême, N° 909 774 739

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision d'assemblée générale en date du 01/03/2026, il a été décidé de la transformation de l'EARL G. FAURIE en SCEA, à compter du 01/03/2026.
La SCEA présentera les caractéristiques suivantes :
- DENOMINATION : ancienne mention : EARL G. FAURIE
Nouvelle mention : SCEA G. FAURIE
- FORME : ancienne mention : exploitation agricole à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société civile d'exploitation agricole
- CAPITAL SOCIAL : 7 500 €
- OBJET SOCIAL : exploitation et gestion de biens agricoles
- SIEGE SOCIAL : 3 Rue du bois de vaux 16200 SIGOGNE
- DUREE : 99 ans
- GERANCE : M. Guillaume FAURIE, demeurant 3 Rue du bois de vaux 16200 SIGOGNE
- INSCRIPTION : RCS ANGOULEME n° 909 774 739

Pour avis,
Le gérant

A2620**399**

Notaire

Maître François RUMEAU
Notaire
119, route d'Agris
16430 CHAMPNIERS

L'ATELIER DE BEAUREGARD

EURL au capital de 2 000 €

Siège social : 16 ROUTE DE LA VALLEE

16290 SAINT SATURNIN

RCS d'ANGOULEME n°101 914 406

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 30/12/2025 a décidé à compter du 30/12/2025 de rendre effective la démission de Mme CHEMINAUD Hélène aux fonctions de co-gérante et de de rendre effective la démission de M. CHEMINAUD Hubert aux fonctions de co-gérant et de de rendre effective la démission de Mme MARCOMBE Josette aux fonctions de co-gérante.
Modification au RCS d'ANGOULEME.
Pour avis le Notaire

A2620**155**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

SNC MBSE
Société en nom collectif au capital de 10 000 Euros
Siège social : 135 rue de la République 16100 COGNAC
895 129 286 RCS ANGOULEME
L'Assemblée Générale de la société «SNC MBSE» a décidé le 2 juillet 2026 a décidé :
- de transférer le siège social au 7 impasse de la Forêt La Tâcherie 17160 MONS ;
- de transformer la société en Société Civile Immobilière ;
- de modifier la dénomination sociale qui devient «SCI MBSE» ;
- de modifier l'objet social.
Les statuts ont été modifiés en conséquences.
La société sera radiée du RCS d'ANGOULÊME et immatriculée au RCS de SAINTES.

A2620**463**

SFP Conseils Associés

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

En date du 16.06.2022, au sein de la société **«GARANDEAU MATERIAUX SOCIETE NOUVELLE DE MATERIAUX»**, SARL au capital de 1.536.000 €, ayant son siège social 2 route des Etangs Cherves Richemont 16370 VAL DE COGNAC (731 820 106 RCS ANGOULEME), il a été décidé de ne pas renouveler et ne pas remplacer le mandat du commissaire aux comptes suppléant, la société KPMG AUDIT NORMANDIE.

A2618**605**

Gérant

Dénomination : **F.D.**.
Forme : SARL.
Capital social : 15000 euros.
Siège social : 16 Route DE MOUTHIERS, 16440 ROULLET-SAINT-ESTEPHE.
432679504 RCS d'Angouleme.

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, à compter du 30 juin 2026, l'associé unique a pris acte de la modification de la gérance de la société : - Monsieur Philippe FORETNEGRE, demeurant Lieudit Choumanou, 15200 Le Vigean en remplacement de Monsieur Denis FORETNEGRE Mention sera portée au RCS d'Angouleme.

A2620**523**

DISTILLERIE DES MOISANS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4 367 948 €
Siège Social : 9 Impasse des Chais, 16440 SIREUIL
631 820 057 RCS ANGOULEME

Un conseil d'administration du 16/07/2026 a mis fin au mandat de Monsieur Olivier PETIT, directeur général, à compter du 16/07/2026 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis,

A2619**500**

JURISTES ASSOCIÉS JA

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

NACJAR

Société par actions simplifiée
au capital de 52 700 euros
Siège social : 21 Avenue de l'Europe - 16200 JARNAC
349 562 264 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS, La Présidente

A2620**410**

SFP Conseils Associés

SCI VPLUS AIGRE

SCI au capital de 200 €

Siège social : AV 4B, AVENUE DU 08 MAI 1945

16140 AIGRE

RCS d'ANGOULEME n°824 084 628

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 12/06/2026 a décidé à compter du 12/06/2026 de nommer en qualité de co-gérante Mme GOUY Isabelle, demeurant 6 route de Saint-Amant 16330 SAINT AMANT DE BOIXE.

Modification au RCS d'ANGOULEME.

A2620**411**

SFP Conseils Associés

SCI VPLUS VARS

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 4 RUE DU BASILIC

16330 LA BOIXE

RCS d'ANGOULEME n°483 014 452

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 12/06/2026 a décidé à compter du 12/06/2026 de nommer en qualité de co-gérante Mme GOUY Isabelle, demeurant 6 route de Saint-Amant 16330 SAINT AMANT DE BOIXE.

Modification au RCS d'ANGOULEME.

A2620**461**

JURICA
Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
14 rue Robert Doisneau - ANGOULEME
Tél. 05.45.38.47.47 - Fax : 05.45.92.25.49

SAMAËL

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000€
Siège social : 7 Impasse des Rossignols
16000 ANGOULEME
892.165.440 RCS ANGOULÊME

Aux termes d'une décision en date du 18 juin 2026, il a été constaté le changement de dénomination sociale laquelle sera désormais BARTONE IMMOBILIER.
Pour avis,

A2620**694**

SFP Conseils Associés

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Suivant décisions de l'AGE en date du 16.07.2026 au sein de la société «**COHERENCE RH**», SAS au capital de 10.000 €, ayant son siège social 16 boulevard de Chanzy 16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE (898 208 038 RCS ANGOULEME), il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution de la société malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

A2619**155**

SCEA ERIC VIGNY

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 502 410 €
porté 673 820 €
Siège social : 13, rue du Gabarier
16200 MAINXE-GONDEVILLE
833 177 926 R.C.S. ANGOULÊME

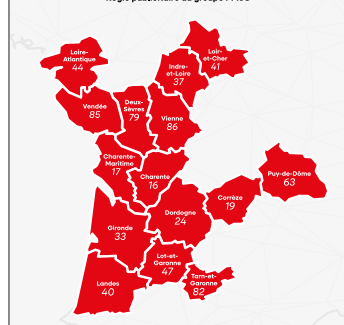
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 16 juin 2026 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 171 410 € par apports en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à CINQ CENT DEUX MILLE QUATRE CENT DIX EUROS (502 410 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à SIX CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE HUIT CENT VINGT EUROS (673 820 €). Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULÊME (16). Pour avis, la Gérance

A2620**490**

SFP Conseils Associés

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Au sein de la société **«ETABLISSEMENTS GARANDEAU FRERES»** SAS au capital de 1.313.940 €, ayant son siège social 2 route des Etangs Cherves Richemont 16370 VAL DE COGNAC (RCS ANGOULEME 775 563 273), il a été décidé en date du 29.06.2026 de ne pas procéder au renouvellement et au remplacement du commissaire aux comptes titulaire, la société COGEP AUDIT 16 et des commissaires aux comptes suppléants, la société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES et SALUSTRO REYDEL.

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions membres du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO


annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

EMPLOI - SERVICES

SERVICES

Famille d'accueil pour personnes âgées, valides ou dépendantes voire très dépendantes (suite AVC, Parkinson, Alzheimer...) dispose 1 place dans cadre familial agréable jardin clos Magnac Les Gardes (Magnac Lavalette 16320) Tél: 05 45 65 94 65

Destination Santé

Vitamine D : quelle bonne dose de soleil pour ne pas en manquer ?

La lumière du soleil représente sans conteste le moyen le plus efficace d'obtenir de la vitamine D ! Et pour cause, non seulement elle est gratuite, mais en plus notre corps s'avère capable de réguler la quantité qu'il reçoit. Ce qui signifie qu'une intoxication à la vitamine D reste peu probable.

La fabrique d'une vitamine

Le mécanisme est le suivant : la peau renferme du 7-déhydrocholestérol, un composé chimique qui, en plus d'intervenir dans la synthèse du cholestérol, présente la capacité d'absorber les rayons ultraviolets B (UVB). Il se transforme alors en prévitamine D3, avant de se muer en vitamine D3.

Durée limitée

Toute la question reste de déterminer à partir de quelle durée d'exposition nos besoins sont en quelque sorte satisfaits. « Vous exposer à la lumière du soleil 15 à 20 minutes par jour est généralement suffisant », précise l'Inserm. Dans une étude publiée en 2021, Sneha Baxi Srivastava, une professeure de pharmacie américaine, estime un créneau un peu plus large : « entre 5 et 30 minutes par jour, la plupart des jours de la semaine ». Et d'ajouter : « sans crème solaire, car un indice de protection même faible peut empêcher notre organisme d'absorber efficacement les rayons UVB nécessaires à la production de vitamine D ».

Exposition modérée

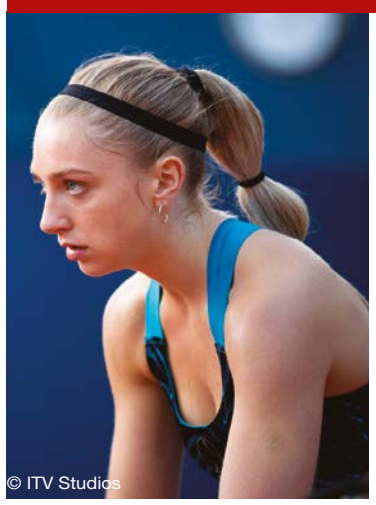
Inutile toutefois d'exposer la totalité de son corps ! En hiver ou à l'automne, découvrir le visage et ses bras et ou avant-bras peut déjà parfaitement être efficace. En revanche, Sneha Baxi Srivastava insiste : « il est prudent de limiter le temps passé au soleil sans protection en raison du risque accru de cancer de la peau. Dans des conditions optimales, une personne peut choisir de passer un court moment au soleil - pas plus de 30 minutes donc - afin de favoriser la synthèse de vitamine D ». Puis de suivre les recommandations sanitaires, « notamment en utilisant des crèmes solaires avec un indice approprié et des vêtements ou chapeaux couvrant les zones exposées », conclut-elle.



JC - Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© ITV Studios

Fifteen-Love

La série britannique *Fifteen-Love*, déjà disponible en intégralité sur la plateforme france.tv, débarque ce lundi, à 23 h 05 sur France 2.

Justine Pearce est un jeune espoir du tennis mondial. Mais lors d'un match décisif pendant les internationaux de France, la Britannique de 17 ans se blesse gravement au poignet. Cet incident met un terme à sa carrière professionnelle. Cinq ans plus tard, Justine a fait une croix sur ses rêves de médaille. Elle est devenue kinésithérapeute dans son ancien centre de formation. Quand elle apprend que son ex-entraîneur, le célèbre Glenn Lapthorn, est de retour dans son école, elle voit rouge ! Elle se sent trahie par cet homme qui connaît aujourd'hui le succès grâce à un autre joueur mais il y a autre chose… Très vite, la jeune femme lance des accusations explosives contre son ancien coach. Justine Pearce, autrefois amoureuse de Glenn, est-elle jalouse ? Cherche-t-elle à se venger ou cache-t-elle des cicatrices plus profondes ? La série sème le doute durant six épisodes.

Fifteen-Love évoque les violences sexuelles et les abus de pouvoir dans le milieu du sport. L'actrice irlandaise Ella Lily Hyland incarne l'héroïne aussi troublée que troublante face au comédien Aidan Turner (vu dans la trilogie du *Hobbit*) dans la peau du coach mis en cause. Notons aussi la présence au casting de la Française Manon Azem.

Lundi 27, France 2, 23 h 05

LES ESSENTIELS

| *Au nom du père Hamel, Roseline et Nassera*
Il y a dix ans, le père Hamel était tué par deux terroristes islamistes dans son église de Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce documentaire, diffusé dans le cadre du *Jour du seigneur*, donne la parole à Roseline Hamel, la sœur du prêtre, qui a demandé à rencontrer la mère de l'un des assassins. Un dialogue sincère et bouleversant.
Dimanche 26, France 2, 10 h 35

| *La Méditerranée en feu*
Alors qu'une vague de chaleur et d'incendies touche la France cet été, le journaliste Yorgos Avgeropoulos explique les raisons de cet embrasement. Le reporter grec s'est documenté durant plusieurs années à travers sept pays du pourtour méditerranéen, qui se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale.
Mardi 28, Arte, 21 h 00

| *Code rouge*
Richard Armitage *(Le Hobbit)* incarne un médecin dans cette série britannique paranoïaque. De retour à Londres après avoir assisté à une conférence en Chine, le Dr Matthew Nolan est sommé de retourner à Pékin pour répondre à des accusations de meurtre… Une policière l'escorte.
Mercredi 29, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
23.35 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Présenté par Cyril Féraud
23.15 Les chaises musicales infernales, jeu
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
Avec Gwendoline Hamon
00.20 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
PRIMATE
De Johannes Roberts
Avec Troy Kotsur
22.30 Deep water, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Hong Kong, l'année du serpent
Présenté par Sophie Jovillard
22.30 Échappées belles, mag.
M6
21.10 DIVERTISSEMENT
LA GRANDE FÊTE DES TUBES 80, 90, 2000
23.00 Stars 80 Vs Stars 90 : la grande battle, spectacle
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
MÉGASÉISMES
22.25 Incendies, innover pour mieux lutter, doc.

DIMANCHE


Fame, Arte

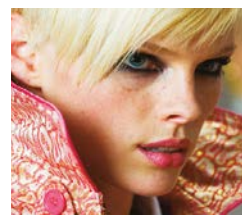
TF1
21.10 FILM
SUPERCONDRIAQUE
Avec Dany Boon, Alice Pol
23.15 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
HEUREUX GAGNANTS
Avec Audrey Lamy
22.55 Magnificat, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ENQUÊTE À HAUT RISQUE 10
23.50 Les enquêtes de Murdoch, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
LE CLUB
Unitaire
22.15 Dead of winter, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une légende, Léon Blum à Jouy-en-Josas, revivre auprès de Jeanne, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
FAME
Avec Irene Cara, Anthony Ray
23.10 « Dirty Dancing », doc.

LUNDI


Prisoner, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
De Laurent Ournac
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson
22.05 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LES COMPÈRES
Avec Gérard Depardieu
22.45 L'heure D, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 10
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
22.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 JEU
LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS
21.55 La roue de la fortune célébrités, jeu
ARTE
20.55 FILM
DUEL AU SOLEIL
De King Vidor
Avec Jennifer Jones
23.05 Terence Hill – Un cowboy pacifiste, doc.

MARDI


Le transporteur 2, TF1

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR 2
22.55 Le transporteur, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE
00.25 Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
23.00 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
EN PREMIÈRE LIGNE
Avec Leonie Benesch
22.35 Aux jours qui viennent, film
FRANCE 5
21.00 FILM
LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR
Avec Jeanne Moreau
22.35 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
All inclusive ou à l'aventure : que valent les nouvelles destinations stars en Méditerranée ?
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA MÉDITERRANÉE EN FEU
22.30 Pompiers d'Europe, doc.

MERCREDI


Code Rouge, France 2

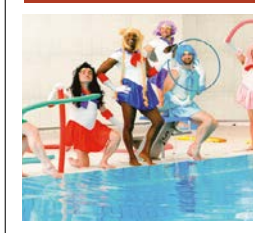
TF1
21.10 FILM
LA TRÈS TRÈS GRANDE CLASSE
Avec Melha Bedia
23.00 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CODE ROUGE 10
Avec Jing Lusi, Lesley Sharp
21.55 Code Rouge, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
ROMAN FRAYSSINET - « Ô DELÀ »
Avec Roman Frayssinet
22.20 La haine - La scène est à nous, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
NUS & CULOTTÉS
Objectif Mont-Saint-Michel
22.50 Nus & culottés, doc.
M6
21.10 JEU
J'EN CONNAIS UN RAYON
Présenté par Julien Courbet
23.55 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
VERA DRAKE 10
De Mike Leigh
Avec Imelda Staunton
23.00 Lady Gaga, doc.

JEUDI


Thor : love and thunder, TF1

TF1
21.10 FILM
THOR : LOVE AND THUNDER
Avec Chris Hemsworth
23.15 The Flash, film
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
TARATATA NUMÉRO 600 - LES MEILLEURS MOMENTS
Présenté par Nagui
23.50 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TOM & LOLA
22.55 Tom & Lola, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.25 Playing Nice, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Guatemala
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
23.00 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MUM
Avec Lesley Manville
23.50 Jeunesse, doc.

VENDREDI


Les crevettes pailletées, M6

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.45 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SERGE LAMA, LE DERNIER RAPPEL
23.15 Hugues Aufray, l'éternel jeune homme, doc.
CANAL+
21.05 FILM
LES LÉGENDAIRES
22.35 Running Man, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
Cambodge, des sourires à toute épreuve
Sibérie, le désert de glace
22.40 Les routes de l'impossible
M6
21.10 FILM
LES CREVETTES PAILLETÉES 10
Avec Nicolas Gob
23.00 Kaamelott, série
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Les Chaises musicales infernales ★



Déjà disponibles sur france.tv et YouTube, *Les Chaises musicales infernales* débarquent sur France 2. Présentée par Florent Peyre, cette nouvelle version du célèbre jeu oppose cinq duos de personnalités dans une grande aventure en Bretagne. Lancés dans diverses épreuves, les candidats devront trouver l'une des chaises violettes emblématiques de l'émission et s'asseoir dessus avant les autres ! **Samedi 25, France 2, 23 h 15**

Championnat du monde de poker 2026 ★

Chaque année depuis 1970, Las Vegas accueille les championnats du monde de poker. Cette année, W9 se joint à l'événement. Géraldine Maillet et le joueur professionnel Pierre Calamusa nous emmènent dans les coulisses de l'édition 2026, qui s'est déroulée du 26 mai au 15 juillet, afin de nous faire découvrir l'univers du casino et raconter les destins extraordinaires qui se jouent autour de la table. **Samedi 25, W9, 00 h 45**

Heureux gagnants ★★

Ce film à sketches suit plusieurs personnages réunis par un point commun singulier : tous ont gagné le jackpot au Loto ! Mais ce qui a l'air d'une bénédiction va s'avérer un cauchemar pour ces nouveaux riches. Entre les amis perdus de vue qui sont subitement de retour, les impôts, les difficultés administratives et l'incapacité à gérer cette fortune tombée du ciel, les protagonistes vont découvrir que « millionnaire » rime avec « enfer »… **Dimanche 26, France 2, 21 h 10**

Sale temps pour la planète ★★



Depuis 2007, la série documentaire *Sale temps pour la planète* dénonce les conséquences du réchauffement climatique à travers le monde. Cette semaine, elle fait escale en *« Normandie, là où la terre recule »*. À cause de la hausse des températures, les imposantes falaises du littoral sont victimes d'érosion et s'effondrent, redessinant peu à peu les contours de la région. **Lundi 27, France 5, 21 h 00**

En première ligne ★★★

Ce drame suit le quotidien exténuant de Floria, une infirmière dévouée travaillant constamment à flux tendu, dans un service en sous-effectif. Entre beaux moments de complicité, crise de nerfs et coups de gueule, elle nous entraîne dans une journée marathon ultra-réaliste et révélatrice d'un véritable enjeu de société moderne. **Mardi 28, Canal+, 21 h 05**

La Très Très Grande Classe ★★

Dur dur d'être enseignant dans les quartiers sensibles ! Alors que Sofia ne supporte plus ses élèves, elle croit enfin en être délivrée lorsque sa mutation tant attendue arrive. Hélas, après un adieu fracassant aux collégiens, elle se retrouve finalement en compétition pour le poste de ses rêves avec une autre professeure, aussi déterminée qu'elle mais dotée d'un CV bien plus flatteur. La guerre est déclarée ! **Mercredi 29, TF1, 21 h 10**

Paradis Paris ★★



Quelques semaines après la mort de Marjane Satrapi, CStar nous propose de découvrir *Paradis Paris*, son dernier long métrage sorti en 2024. Ce film choral entremêle les destins de plusieurs personnages face à la mort. Monica Bellucci, Rossy de Palma, André Dussollier, Roschdy Zem ou encore Alex Lutz et Eduardo Noriega figurent au casting. **Mercredi 29, CStar, 21 h 10**

Thor : Love and Thunder ★★

La destruction d'Asgard et la disparition de la moitié de l'humanité lors de la défaite contre Thanos ont dévasté Thor (Chris Hemsworth). Notre Viking s'est donc lancé dans une retraite introspective. Sa remise en forme va devoir s'opérer à toute vitesse puisqu'un dangereux meurtrier surnommé Gorr, le Boucher des dieux, a entrepris d'exterminer les divinités de l'ensemble des mondes… **Jeudi 30, TF1, 21 h 10**

Les Routes de l'impossible ★★

D'immenses camions au bord d'un précipice, des 4x4 embourbés, des bus délabrés et bondés sillonnant des routes escarpées ou des pistes à peine balisées… Tel est le concept des *Routes de l'impossible*, émission lancée en 2007 sur France 5, de retour vendredi soir avec un périple inédit au Cambodge. Dans la province du Ratanakiri, un homme transporte des tonnes de latex sur des pistes transformées en bourbiers. **Vendredi 31, France 5, 21 h 00**

COUP DE PROJECTEUR

The Best Immigrant


© Caviar TV

Cette série s'ouvre sur un tournant politique majeur : le parti d'extrême droite a remporté les élections flamandes et annonce l'indépendance de la région. Dans la foulée, le nouveau Président fait adopter en urgence une loi xénophobe qui prive de leurs droits tous les étrangers résidant légalement sur le territoire. Dépossédées de leur titre de séjour, de la nationalité belge et de leurs affaires personnelles, des milliers de personnes sont arrêtées brutalement du jour au lendemain et placées dans des centres de déportation en attendant d'être expulsées dans leurs pays d'origine. C'est alors qu'une productrice ambitieuse leur offre une chance de rester ensemble en Flandre. Pour ce faire, ils doivent participer et gagner *The Best Immigrant*, une nouvelle télé-réalité humiliante et dangereuse proposant à des étrangers de prouver qu'ils sont les meilleurs Flamands à travers des épreuves variées. À la clé : l'octroi d'un titre de séjour…

Mercredi 29, France 2, 23 h 30

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Père Hamel, martyre de la République* Ce documentaire rend hommage au père Jacques Hamel, dix ans après son assassinat. Témoins clés, familles, élus, curés, imams ou encore policiers reviennent sur le drame. ***Dimanche 26, 22 h 20***

Royaume-Uni Intronisé le 17 juillet à la tête du Parti travailliste, Andy Burnham succède au premier ministre démissionnaire Keir Starmer. Il entend engager le Royaume-Uni sur « une nouvelle voie ».

Andy Burnham fait le pari d'un Royaume-Uni décentralisé

Les Britanniques ont connu le blairisme, qui a marqué les dix années de gouvernement du travailliste Tony Blair (1997-2007), les voilà partis pour le « manchestérisme », recette et modèle politique de décentralisation appliqué à la gestion de la ville de Manchester par son maire Andy Burnham (2017–2026). L'édile du Labour devient ce lundi 20 juillet premier ministre après la démission du travailliste Keir Starmer. Il entend convaincre que sa méthode, éprouvée dans la troisième ville du pays, provoquera « l'électrochoc » dont le Royaume-Uni a besoin pour retrouver la croissance et la confiance des Britanniques.

Car les défis sont considérables. « *Les promesses du Brexit ne se sont pas réalisées* », indique Patrick Le Galès du CNRS, et professeur au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Avant d'énumérer les problèmes du pays : « *Il est englué dans les difficultés économiques, la crise sociale ; les inégalités territoriales entre le déclin du nord de l'Angleterre et le sud-est de Londres qui assure de plus en plus la production de richesses ; les velléités d'autonomie et d'indépendance du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande du Nord ; la fragmentation des partis, et les difficultés de l'État.* »

Les perspectives de croissance sont assez faibles, la dette reste élevée (elle devrait atteindre 103,9 % du PIB en 2026, selon l'OCDE) et le pouvoir de la City reste très important. « *Elle a acquis avec le Brexit encore plus de capacité à influencer les politiques du gouvernement* », poursuit-il.

La tâche est donc titanesque pour Andy Burnham qui doit satisfaire les attentes énormes des Britanniques : des déçus de Keir Starmer, pour qui ils avaient voté massivement en juillet 2024, et des anciens travaillistes qui ont déserté le Labour pour Reform UK, le parti d'extrême droit de Nigel Farage. Il doit aussi faire face à une contrainte financière très lourde imposée par la City de Londres. L'équation financière étant difficile, Andy Burnham compte appliquer à l'ensemble du pays la décentralisation, qui a fait son succès à la tête de la ville de Manchester.



Andy Burnham, nouveau Premier ministre britannique, le 20 juillet. *EPA/MAXPPP*

C'est le projet le plus abouti du nouveau premier ministre qu'il martèle depuis qu'il a remporté le siège de député de la circonscription de Makerfield le 18 juin. « *Nous voulons construire une politique plus collaborative avec Westminster en retirant le pouvoir du centre et le redonner aux lieux et à ceux qui peuvent mieux l'utiliser, en créant un nouveau sentiment d'autonomie.* »

« *Le lieu d'abord, pas le parti d'abord. Le long terme, pas le court terme. La résolution des problèmes, pas la recherche de points* », a-t-il lancé dans son discours programme à Manchester. Ce mode de gestion, « *en engageant les responsabilités au niveau local, présente l'avantage de libérer le gouvernement central* », analyse Valérie Auda-André, maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'université d'Aix-Marseille. « *Ce qui nécessite de fédérer des acteurs du privé pour générer une bonne croissance.* » Mais est-il transposable à l'échelle du pays ? « *L'ancien maire de Manchester esquisse un projet réformiste 'soft left' (de la gauche douce, NDLR) qui vise à la fois à mobiliser et à reconfigurer l'État britannique par ailleurs le plus centralisé en Europe* », analyse Patrick Le Galès. Andy Burnham est un pragmatique formé à l'école de ce « nouveau travaillisme » arrivé au pouvoir en 1997, marquant la rupture avec le Labour des années 1940, observe Valérie Auda-André. Mais il est davantage l'héritier de Gordon Brown, plus sensible aux questions d'égalité qu'à la religion du marché.

« *Au sein du Parti travailliste, Burnham est plutôt centriste, estime Michael Saunders, économiste chez Oxford Economics. À Manchester, il a bénéficié d'un large soutien dans toutes les classes sociales et a été réélu haut la main. Je ne crois pas qu'il soit plus à gauche en matière de politique économique que Starmer, surtout parce que si ce dernier s'était positionné à droite sur une question comme l'immigration, il a prôné une fiscalité élevée, des dépenses publiques importantes et une augmentation du salaire minimum national, soit une politique clairement à gauche en matière économique* », ajoute-t-il.

Sans dévoiler son programme, Andy Burnham s'est dit convaincu que « *nous avons besoin de plus d'équité* ». Tout en sachant que les « *décisions à prendre le moment venu* » seront « *difficiles* », « *je ne me déroberai pas* », a-t-il assuré. « *Il va nous falloir travailler d'arrache-pied pour nous assurer que nous pouvons couvrir nos dépenses.* »

Pour Craig Rippe, analyste chez Keyridge Asset Management : « *Un gouvernement Burnham mettra probablement davantage l'accent sur l'aide sociale, le logement social, les transports locaux, la décentralisation régionale et le contrôle public des infrastructures essentielles.* » Le nouveau premier ministre n'exclut pas, afin de financer les dépenses et les investissements, l'instauration d'un impôt sur la fortune, laissant entendre que le gouvernement qu'il s'apprête à diriger pourrait, à un moment donné, devoir « *demander un peu plus* » en matière de fiscalité.

Le choix du chancelier de l'Échiquier, ministre des Finances et du Trésor, poste le plus important du gouvernement – il est situé au 11 Downing Street juste en face du 10 Downing Street, où réside et travaille le premier ministre –, donnera une claire indication de l'orientation de la politique économique et financière de son gouvernement. On murmure déjà le nom de l'actuelle ministre de l'Intérieur, Shabana Mahmood, de celui d'Ed Miliband, ex-conseiller de Gordon Brown lorsque celui-ci était ministre des Finances, de Wes Streeting, ex-ministre de la Santé de Keir Starmer, et bien d'autres. Les paris sont ouverts.

La tâche qui attend Andy Burnham, surnommé « the King of the North » (le roi du Nord, NDLR) est titanesque. « *Il est en quelque sorte le sauveur que les électeurs de gauche attendent pour redresser la barre* », constate Valérie Auda-André. Le Royaume-Uni est fracturé avec une constellation de nouveaux partis, des populistes de Reform UK et de Restore Britain, des Verts en pleine ascension, qui concurrencent et bousculent les partis traditionnels Labour et Tories.

« *La pauvreté est beaucoup plus marquée qu'en France. La société est de plus en plus violente – trois assassinats politiques en dix ans –, et les inégalités se sont accrues depuis la crise financière de 2008* », conclut Valérie Auda- André. Le parlementarisme, qui assurait l'extraordinaire stabilité du pays est, depuis le Brexit, menacé. Andy Burnham, septième premier ministre en dix ans, porte sur ses épaules les espoirs démesurés d'un peuple déboussolé. « *Good luck to Andy Burnham* », conclut Patrick Le Galès.

Agnès ROTIVEL et Tristan de BOURBON

Environnement Depuis le début de l'été, de violents incendies, dans la Drôme, les Pyrénées-Orientales ou à Fontainebleau, ravagent les forêts françaises. Beaucoup d'animaux sauvages sont pris au piège au milieu des flammes et y périssent.

Des milliers d'animaux sauvages victimes des flammes

Les animaux sauvages payent un lourd tribut, en ce début d'été 2026, aux feux de forêt dont ils survivent rarement. Depuis plusieurs semaines, les incendies ont ravagé des écosystèmes entiers et des dizaines de milliers d'hectares, prenant au piège de nombreux animaux. Au sein du massif de Fontainebleau, considéré comme un petit joyau grouillant de milliers d'espèces rares (près de 6.600), 2.000 hectares sont partis en fumée en quelques jours à la suite d'un incendie déclaré le 12 juillet.

Les petits animaux, comme les batraciens, les oiseaux ou les hérissons, intoxiqués par les fumées ou brûlés vifs, sont les moins épargnés par les incendies dévastateurs. Les sangliers ou les chevreuils arrivent eux à se sortir du piège des flammes mais se retrouvent souvent blessés ou déshydratés en bordure de forêt. Selon Céline Sissler-Bienvenu, ex-directrice du programme Secours d'urgence lors de catastrophes du Fonds international pour la protection des animaux (Ifaw), le nombre précis d'animaux sauvages décédés est impossible à établir, mais il est forcément très élevé.

« *Très peu d'animaux nous arrivent après un incendie. Les plus vaillants réussissent à fuir, tandis que les plus vulnérables périssent malheureusement sur place* », confirme le centre de soins pour animaux sauvages de Maisons-Alfort (Val-de-Marne). La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Paris explique pour sa part que les prises en charge concernent surtout de très jeunes oisillons et des hérissons déshydratés, légèrement blessés ou intoxiqués par les fumées.

Si les feux en forêt de Fontainebleau sont fixés, ils laissent désormais place à un paysage dévasté, en cendres. Sur le terrain, plusieurs associations, dont la LPO, s'organisent pour appréhender les dégâts sur la biodiversité. L'objectif étant de se rendre, dans les prochaines semaines, sur les lieux du sinistre. « *Le mot d'ordre, c'est de ne pas se disperser. Pour le moment, on ne peut pas intervenir dans la forêt. Mais dans quelques semaines, l'Office national des forêts (ONF) aura besoin de monde pour évaluer les dégâts* », explique Elise Fontcuberta, responsable d'équipe à la LPO.

Elle ajoute que les associations naturalistes vont également avoir besoin de « *bénévoles qualifiés pour aller observer les espèces qui ont survécu* », sur les 6.600 que compte la forêt de Fontainebleau. C'est donc un travail titanesque qui attend les associations engagées.

« *Ces incendies sont un drame écologique, une nouvelle menace pour la biodiversité, et tout cela n'est pas encore bien intégré* », tempête Céline Sissler-Bienvenu. Elle a fondé il y a un an Planimalia consulting, une structure qui épaule les collectivités territoriales et les associations pour les aider à intégrer les animaux dans les plans de gestion de crise lors d'une catastrophe naturelle.

Lors d'une catastrophe naturelle, la protection d'animaux sauvages est particulièrement « *complexe* », explique-t-elle. La gestion des animaux en période de crise devrait « *s'intégrer dans un dispositif de secours général, au sein duquel un référent animal doit être désigné* ». Perspective qui, jusque-là, demeure selon elle, un « *impensé* ».

Camille FERRAND